

## MÉRITE ESTRIEN

**Annie Perreault, une athlète qui aime garder ses distances**



## MAGAZINE

**Séguin... victoire de la transparence**



Richard Séguin

**Deux Sherbrookoïses piliers de 100 limite**

## MODE

**Relance... sur un air de relance**



Les couleurs osées de l'imprimé Arlequin... Textes et photos en E1.

## MÉTÉO

(81e jour de l'année)

**Variable: 0 à - 11 C**  
**Lever du soleil: 5h48**  
**Coucher du soleil: 18h01**  
**Demain: beau**

# L'ex-compagnon de Nathalie est remis en liberté

Cowansville (PC)

**N**ouveau rebondissement hier dans l'affaire Nathalie Champigny au palais de justice de Cowansville.

Kelly Whittier, d'abord soupçonné du meurtre de son ex-compagne et finalement accusé d'entrave au travail des policiers, a pu reprendre sa liberté sur ordonnance du procureur, moyennant certaines conditions.

Me Henry Keyserling a estimé

que les résultats de l'enquête policière ne lui permettaient pas, à ce jour, de porter aucune accusation criminelle contre le jeune Whittier, âgé de 24 ans. Il a également décidé de retirer sa demande d'enquête en détention relativement à l'accusation d'entrave au travail d'un agent de la paix.

Dans un communiqué très bref, le procureur a expliqué que sa décision s'appuyait «strictement sur des principes juridiques qui gouvernent les substituts du procureur général lorsqu'ils sont appelés à évaluer la valeur et l'admissibilité de la preuve disponible.»

Nathalie Champigny, 21 ans, de Cowansville, a été portée disparue le 22 février dernier. Ce soir-là, elle aurait rompu définitivement avec Kelly Whittier, son compagnon depuis trois ans.



Kelly Whittier

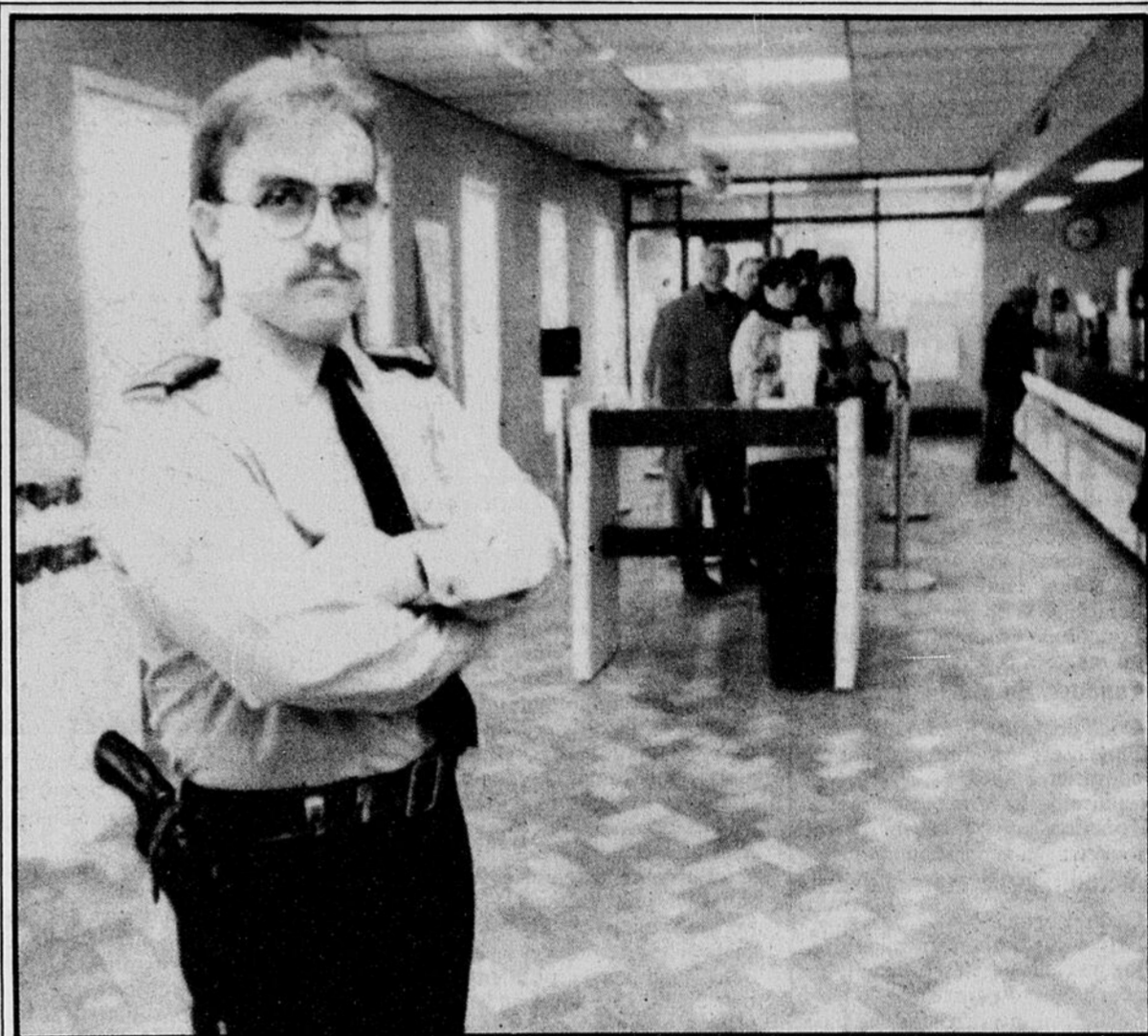
Les agents de la Sûreté du Québec ont appréhendé Whittier samedi dernier à l'issue d'un long interrogatoire. Selon les enquêteurs, la jeune femme aurait été étranglée et son corps jeté dans un camion à rebuts stationné dans le parking d'un garage à Omerville, près de Sherbrooke. Mais jusqu'ici, le cadavre n'a toujours pas été retrouvé.

Un premier coup de théâtre s'était produit lundi, jour de la première comparution. Kelly Whittier n'avait pas été accusé de meurtre, comme le recommandait la SQ, mais seulement d'entrave au travail des policiers. Et hier, il a été libéré sous conditions.

Pour la famille de Nathalie, la libération de Whittier signifie le retour de l'angoisse et de l'incertitude. «Si personne n'est accusé de meurtre et qu'on ne retrouve pas le corps de Nathalie, ça voudrait dire qu'elle n'est peut-être pas morte. Et ne pas savoir, c'est très dur à supporter», a déclaré le père de la jeune femme, Louis-Georges Champigny.

Kelly Whittier a été remis en liberté à condition de rester chez ses parents, de ne pas changer d'adresse et de se rapporter à la Sûreté du Québec.

Le juge Donald Buissonnette a fixé au 3 avril son enquête préliminaire pour entrave au travail des policiers.



À la caisse populaire Sainte-Famille de Sherbrooke, cambriolée deux fois en deux semaines, et dans plusieurs autres établissements du genre à Sherbrooke, un gardien armé fait désormais le guet.

# Les caissières sursautent au moindre bruit suspect

□ La série de hold-up à Sherbrooke sème la crainte

Alain GOUJIL Sherbrooke

**H**old-up! Même après plusieurs années d'expérience comme caissière dans une banque, une caisse populaire ou un dépanneur, il semble qu'on ne s'habitue jamais à un tel cri lancé par des voleurs arrivant en trombe, arme au poing.

Sylvie Dumas, caissière à la Caisse populaire Notre-Dame-du-Rosaire, rue Galt Ouest à Sherbrooke, a vécu les quatre vols à main armée survenus à cette institution financière depuis cinq ans. Le dernier remonte au 10 mars alors que deux voleurs masqués et armés ont fait main basse sur le contenu de quelques tiroirs-caisses.

«Tu figes sur place», décrit-elle, même si elle compte une dizaine d'années d'expérience dans ce métier.

«Tu réalises parfaitement ce qui se passe, mais tout se déroule tellement vite que t'as pas le temps de

réagir. Ça prend une minute et demie et tout est fini...»

Lors de ce dernier hold-up, les voleurs ne se sont pas adressés directement à elle. Le hasard a voulu qu'elle se trouve en retrait plutôt que derrière son comptoir. Heureusement.

Mais au cours des trois autres hold-up qu'elle a vécus, Sylvie Dumas a eu sa part d'émotions fortes.

## Des gardiens armés à la rescousse — A3

Se faire braquer une arme à feu à quelques centimètres du visage, cela lui est déjà arrivé, elle aussi.

«C'est paniquant, c'est évident. Après coup, ton cœur se met à battre à 100 milles à l'heure, mais je ne peux pas dire que j'ai été affectée comme d'autres l'ont été.»

Généralement, durant les jours qui suivent un hold-up, les employés de la caisse deviennent plus

nerveux, détectent plus rapidement les gestes et les mouvements inhabituels qui se produisent à l'intérieur de l'établissement.

«Ces jours-ci, si quelqu'un entre et fait juste secouer ses bottes sur le plancher, on est porté à sursauter», fait remarquer Sylvie Dumas, même si depuis le dernier vol, un agent de sécurité, armé, fait le guet devant la porte de la caisse.

Pour d'autres caissières, le choc est plus profond. Surtout lorsque les voleurs font usage de leur arme, comme ce fut le cas jeudi soir à la caisse populaire Sainte-Famille de la 12e avenue Nord, où les bandits ont tiré au plafond.

Hier, même si les caissières étaient pour la plupart à leur poste dans cet établissement du quartier est, la nervosité était presque palpable. Aucune d'entre elles n'a d'ailleurs voulu accorder d'entrevue à La Tribune.

«Inutile d'insister, ça serait comme de tourner le fer dans la plaie», a illustré Michel Fecteau, le directeur de la caisse.

# Un entrepôt avec le Centre-Expo?

□ C'est l'hypothèse retenue pour l'instant par le Comité d'urbanisme de Sherbrooke

Daniel FORGUES Sherbrooke

**L**e Centre-Expo de la Corporation de l'Exposition agricole de Sherbrooke (CERAS), où se déroule depuis hier le salon du Plein Air, pourrait être transformé en entrepôt si jamais les élus retiennent l'un des concepts retenus jusqu'à maintenant par le Comité consultatif d'urbanisme présidé par le conseiller Serge Paquin.

Ce comité favorise pour l'instant l'un des six plans à l'étude, qui ferait en sorte que la Ville transforme le Centre-Expo en entrepôt et construirait un autre édifice multifonctionnel pour satisfaire les besoins de CERAS.

«Mais c'est une vision à long terme, il n'y a encore rien d'officiel, il y a bien de l'eau qui peut couler sous les ponts avant que ça puisse se réaliser, rien n'est coulé dans le ciment», confie le conseiller Paquin en entrevue avec La Tribune.

Le comité consultatif avait six plans à étudier dans le cadre d'un plan-concept du plateau Parc. M. Paquin indique que le comité doit se rencontrer à nouveau avant de prendre une décision finale dans ce dossier.

«Même après ça, il n'y a rien de certain. La recommandation devra être faite aux élus qui auront à se prononcer et si elle est acceptée, la



Ville devra mener une consultation publique avant d'aller de l'avant», explique le président du comité.

Le conseiller ne cache pas qu'un tel réaménagement du plateau Parc nécessiterait un investissement très important pour la Ville de Sherbrooke.

Ce n'est pas avant le 20 avril, a expliqué M. Paquin, que le conseil municipal pourra prendre connaissance de la recommandation officielle du comité consultatif d'urbanisme.

Le Centre-Expo, qui appartient

à CERAS, mais qui occupe un terrain de la Ville, a été construit grâce à une subvention de 1,5 million \$ accordée en 1982 par le gouvernement fédéral.

Cette aide était destinée à fournir des facilités pour le développement de l'agriculture. Le Centre-Expo a donc été construit libre de toute hypothèque, mais on a dû emprunter sur sa valeur après le déficit du centenaire de l'Exposition de Sherbrooke. Le centre est évalué aujourd'hui à plus de 1,8 million \$.

Parmi les autres plans soumis figurait aussi la construction d'un nouvel édifice fonctionnel, mais, celui-là, tout près de l'entrée menant au Centre-Expo, le long de la rue Parc. D'autres plans proposaient le statu quo pour l'usage des édifices actuels tout en projetant des réaménagements sur le terrain du plateau Parc.

Le comité consultatif d'urbanisme doit également formuler des recommandations sur d'autres plans-concept élaborés par la Ville quant aux éventuels réaménagements à effectuer aux parcs Jacques-Cartier et Victoria.

«Il faut toujours garder en mémoire qu'il s'agit là d'une vision à moyen et à long terme pour l'avenir de ces endroits», rappelle le conseiller Paquin.

# EMPLOIS DU JOUR

## Agent/e marketing

Code prof: 1179 #2678267  
Exigences: éligible pde régulier- /DEC en administration (marketing)  
Salaire: 300 \$/sem.  
Fonctions: monter des promotions/superviser recrutement/faire suivi des dossiers en cours/liens entre les membres/visiter les gens d'affaires.

## Physiothérapeute

Code prof: 3137 #2681279  
Exigences: membre en règle corp. des physiothérapeutes/avec ou sans expérience  
Salaire: 28,341 \$ à 48,963 \$/an  
Fonctions: travailler auprès pers. âgées/organiser & met en oeuvre des programmes d'exercices physiques visant la rééducation.

## Vend./stores & literie

Code prof: 5135 #2678859  
Exigences: exp. ds la vente de stores & literie un atout  
Salaire: 6 \$/h  
Fonctions: vendre stores & literie au magasin & à domicile.

## Conduct. de machine à piquer

Code prof: 8563 #2677114  
Exigences: exp. minimum comme couturier/e  
Salaire: selon comité paritaire  
Fonctions: opérer machine overlock/travail général en couture.

## Mécanicien/ne moteur diesel

Code prof: 8584 #2678381  
Exigences: 5 ans exp. min. comme mécanicien diesel sur autobus coach (grand courrier)  
Salaire: à négocier selon expérience  
Fonctions: mécanique générale & entretien préventif sur autobus.

Veuillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter ces offres d'emploi sur le tableau d'affichage.  
Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

# Les élus de Windsor ne veulent pas d'une «cour à scrap» chez eux

□ Ils hésitent à accorder un permis de construction à un garagiste

Jacynthe Nadeau Windsor

Les conseillers municipaux de Windsor craignent l'installation d'une «cour à scrap» dans les limites de la ville. C'est pourquoi ils sont très réticents à accorder un permis de construction à un garagiste qui dit vouloir agrandir son commerce.

James Sundborg tient un garage sur la rue Ambroise-Dearden où il fait du travail de mécanique générale, de remorquage, de débousselage mais aussi de recyclage de pièces. Cette dernière activité fonctionne très bien et un agrandissement est devenu nécessaire pour le remisage de ces pièces. C'est toutefois là le problème. Le conseil municipal craint que cette portion des affaires du garagiste ne dégénère en un terrain d'entreposage à l'aspect esthétique peu désirable dans une zone résidentielle.

La demande de permis, déposée au printemps 91, était restée sans réponse depuis. En octobre, le commerçant apprenait que le zonage de sa propriété avait été modifié en avril 90. La Ville avait alors aboli toutes les zones commerciales isolées sur son territoire, afin de regrouper les commerçants dans des secteurs précis.

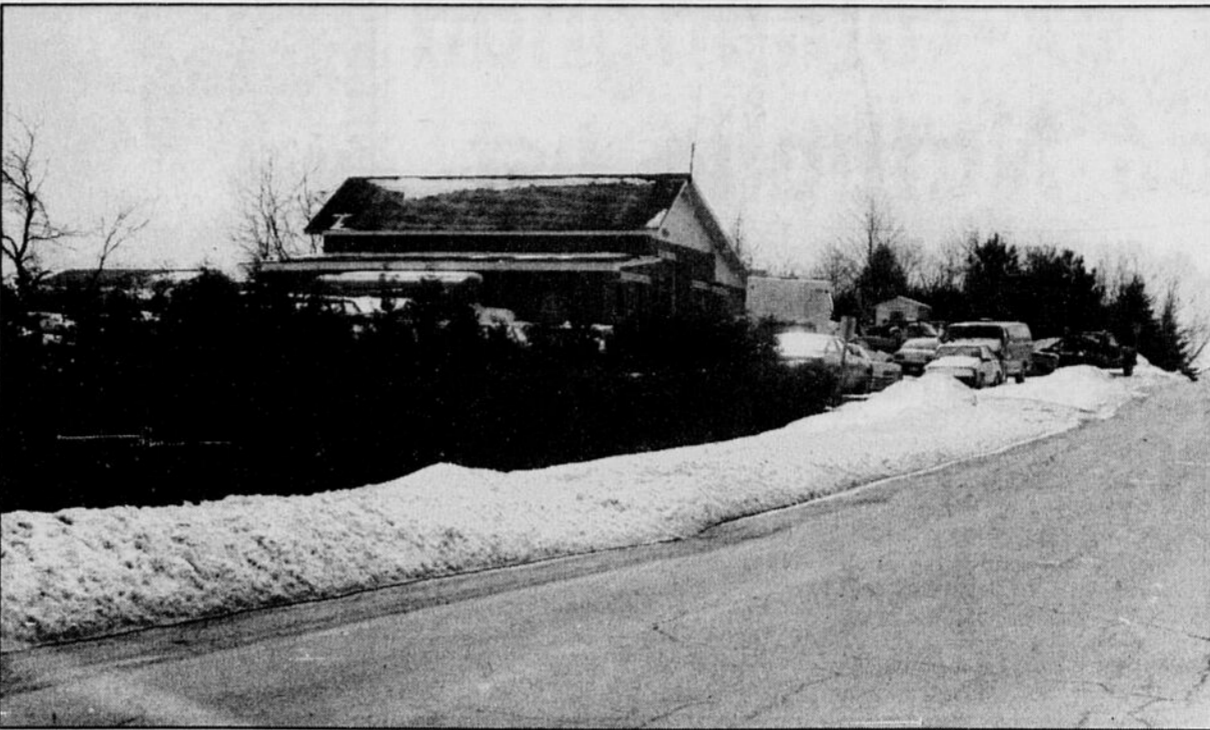
«Plusieurs assemblées de consultation, organisées avec la Chambre de commerce, avaient permis aux gens de manifester leurs objections, explique Joseph Plante, greffier de la ville de Windsor. Les plans d'urbanisme étaient affichés et des spécialistes étaient présents».

M. Sundborg n'avait alors émis aucune objection. Le nouveau règlement lui permettait de continuer ses opérations dans la zone résidentielle en vertu d'un droit acquis, mais il ne peut, pour cette raison, agrandir son commerce.

M. Sundborg demande maintenant à la Ville de lui rendre son zo-

nage commercial, qu'il détenait depuis 1978, pour pouvoir prendre de l'expansion. Il espère aussi aug-

menter le nombre de lots zonés commercial.



C'est le propriétaire de ce garage, James Sundborg, rue Ambroise-Dearden, qui demande un permis de construction soulevant quelque peu de la réticence chez les élus municipaux de Windsor.

s'interrogent sur la demande réelle du commerçant et ne veulent pas se retrouver avec une «cour à scrap».

que Diane Sundborg. Nous en achetons aussi pour recycler les pièces. Ceux-là peuvent s'accumuler

De telles activités sont interdites dans les limites de la ville.

Leur craintes se justifient du fait que le garage Sundborg détient une licence de recycleur qui lui donne le droit d'acheter des véhicules accidentés pour les réparer ou pour en recycler les pièces. Des véhicules accidentés s'accumulent donc fréquemment dans la cour du commerce.

«Certains véhicules attendent le verdict des assureurs, d'autres sont là pour une inspection mécanique commandée par les policiers, expli-

menter le nombre de lots zonés commercial.

«Plusieurs assemblées de consultation, organisées avec la Chambre de commerce, avaient permis aux gens de manifester leurs objections, explique Joseph Plante, greffier de la ville de Windsor. Les plans d'urbanisme étaient affichés et des spécialistes étaient présents».

M. Sundborg n'avait alors émis aucune objection. Le nouveau règlement lui permettait de continuer ses opérations dans la zone résidentielle en vertu d'un droit acquis, mais il ne peut, pour cette raison, agrandir son commerce.

M. Sundborg demande maintenant à la Ville de lui rendre son zo-

durant l'hiver, mais dès le printemps nous engageons un employé spécialement pour les démonter».

Les pièces sont ainsi récupérées et remises alors que les carcasses sont entreposées sur un terrain en dehors des limites de la ville.

Le commerçant devra encore patienter avant d'obtenir son permis de construction. Le dossier est encore à l'étude et si le conseil municipal accepte l'amendement au zonage, cette décision devra encore être soumise à l'approbation des citoyens du secteur.

## Encadrement serré imposé à Vincent Rousseau en attendant son procès pour enlèvement, voies de fait et agression sexuelle

Le juge Michel Côté de la Cour du Québec a imposé un encadrement serré à Vincent Rousseau en attendant que ce dernier soit jugé sur des accusations d'enlèvement d'une femme à Sherbrooke, séquestration, tentative de causer sa mort en l'étouffant et agres-

sion sexuelle à Fontainebleau ainsi que menaces et voies de fait à Fleurimont.

L'enquête en détention du prévenu, âgé de 20 ans et domicilié à Iberville, s'était déroulée sous le coup d'une ordonnance de non publication de la preuve obtenue par le procureur André Campagna.

Me Philippe Gilbert a plaidé que des conditions pourraient suppléer à la détention tout en assurant la protection de la société.

Le tribunal a astreint Rousseau à une interdiction de communiquer avec la plaignante et un témoin, de posséder des armes offensives, de consommer de la boisson et de la drogue, de sortir de chez lui de 23 h. à 07 h. et de revenir dans le district de St-François, en plus d'un engagement personnel et un autre de son père.

L'accusé devra de plus faire les efforts pour suivre une thérapie avec un spécialiste.

Il n'a pas d'antécédents judiciaires mais se trouve en attente de procédures à Cowansville pour cambriolage et recel.

Me Gilbert a soumis que son client, qui avait abandonné l'école à 16 ans, a fait des démarches pour apprendre un métier spécialisé et entend oeuvrer avec son père plus tard.

Les parents de l'inculpé avaient dit être prêts à l'aider et à assurer son encadrement.

L'épisode que la poursuite reproche à Rousseau remonte au 8 mars.

Le prévenu a consulté depuis le psychiatre Pierre Gagné dont le rapport a été déposé à la cour.

## METEO

Montréal (PC)

Situation générale pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais, émise par le centre météorologique du Québec d'Environnement Canada à 16h30 hier.

Aujourd'hui, une autre journée ensoleillée est au menu pour l'ouest québécois. Par contre une faible perturbation située sur les régions de l'est apportera quelques nuages.

Le premier week-end printanier se terminera sur une note ensoleillée et les températures seront encore légèrement sous les valeurs saisonnières.

**Estrie, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville:** ensoleillé avec passages nuageux. Max. de près de zéro. Demain: ensoleillé. Min. près de moins 11. Max. près de zéro.

**Québec, Beauce:** ensoleillé avec passages nuageux. Max. près de moins 3. Demain: ensoleillé. Min. près de moins 13. Max. près de moins 2.

**Ottawa-Hull, Cornwall:** ensoleillé avec passages nuageux. Max. près de zéro. Demain: ensoleillé. Min. près de moins 11. Max. près de zéro.

**Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin:** ensoleillé avec passages nuageux. Max. de moins 6 à moins 8. Demain: ciel variable. Min. près de moins 22. Max. près de moins 5.

**Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides:** ensoleillé avec passages nuageux. Max. près de moins 3. Demain: ciel variable. Min. près de moins 19. Max. près de moins 2.

**Lac-St-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve faunique des Laurentides, Charlevoix et Rivière-du-Loup:** ensoleillé avec passages nuageux. Max. de moins 4 à moins 7. Demain: ensoleillé. Min. près de moins 17. Max. près de moins 6.

**Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc-de-la-Gaspésie:** ciel variable et 30 de probabilité d'averses de neige. Max. de moins 6. Demain: ciel variable. 40 de probabilité d'averses de neige. Min. près de moins 15. Max. près de moins 5.

**Gaspé, Parc-Farillon:** ciel variable et 30 de probabilité d'averses de neige. Max. près de moins 8. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de moins 14. Max. près de moins 5. Venteux.

**Baie-Comeau, Sept-Îles, Basse-Côte-Nord, Anticosti, secteur à l'ouest de Cheverry:** ciel variable et 40 de probabilité d'averses de neige. Max. de moins 8 à moins 12. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de moins 18. Max. de moins 6 à moins 10. Venteux.

**Vers le sud**

Acapulco	22	31	Barbade	27	29
Bermudes	21	31	Brownsville	15	29
Daytona Beach	15	31	Honolulu	19	26
Kingston	26	31	La Havane	23	30
Los Vegas	10	20	Los Angeles	14	21
Mexico	12	28	Miami Beach	20	32
Myrtle Beach	05	25	Nassau	23	28
Orlando	17	29	Palm Springs	15	26
Reno	04	16	San Juan	24	28
Tampa	18	27	Trinidad	21	31
West Palm Beach	19	30			

## INDEX

<b>Arts:</b>	<b>Magazine</b>
<b>Bandes dessinées:</b>	<b>C-8</b>
<b>Décès:</b>	<b>D-9</b>
<b>Économie:</b>	<b>D-1</b>
<b>Éditorial:</b>	<b>A-10</b>
<b>Horoscope:</b>	<b>C-8</b>
<b>Petites annonces:</b>	<b>C-4 et D-5</b>
<b>Sciences:</b>	<b>E-3</b>
<b>Sports:</b>	<b>B-1</b>
<b>Vivre:</b>	<b>E-1</b>
<b>Voyages:</b>	<b>E-4</b>

## La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:  
Petites annonces: 564-0999  
Publicité: 564-5450  
Rédaction: 564-5454  
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

<b>ADMINISTRATION</b> Jean-Guy Dubuc Président et éditeur	Jean-Guy Farah Vice-président Finances et administration
<b>RÉDACTION</b> Jacques Pronovost Rédacteur en chef Roch Bilodeau Chef éditorialiste-adjoint Denis Messier Directeur des pages sportives	Pierre-Yvon Bégin Directeur de l'Information Maurice Cloutier Adjoint-chef nouvelles Stéphane Lavallée Chef de pupitre
<b>PUBLICITÉ</b> Gilles Boisjoly Directeur	<b>PROMOTION</b> Lisa Desjardins Directeur
<b>PRODUCTION</b> Alain Pellerin Directeur	Gérard Pépin Adjoint Gaston Grenier Adjoint Bernat Côté Chef pressier
<b>COMPTABILITÉ</b> André Corriveau Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit
<b>TIRAGE</b> Pierre Dubois Directeur	André Casteau Adjoint au directeur
<b>GÉRANTS DE DISTRICT</b> Pierre-Alain Dion Jacques Faucher Michèle Fournier Michel Lavoie Serge Nadeau	Claude Ouellet Gaston Pinard Jean-Charles Poulin Pierre Fournier Jocelyn Godbout
<b>EXPÉDITION</b> Michel Doyon Gérant	<b>ÉDIFICE</b> André Jacques Responsable

**Livraison à domicile:**  
— Camélot et camélot motorisés  
Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camélot... \$3.43  
taxe de vente du Québec... 28  
Coût à l'abonné... \$3.71

**Livraison par courrier de deuxième classe:**  
Enregistrement No 1539  
Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camélot et camélot motorisés, 1 an \$155.00, 6 mois \$81.00, 3 mois \$42.00, 1 mois \$22.00. Hors de notre territoire immédiat, 1 an \$210.00, 6 mois \$130.00, 3 mois \$85.00, 1 mois \$35.00. Aux États-Unis et autres pays, 1 an \$370.00, 6 mois \$210.00, 3 mois \$135.00, 1 mois \$55.00.  
**Ces prix excluent les taxes**  
«La Tribune» est socialement de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

**VOUS PENSEZ MODE?**

**MARDI 24 MARS**

Mode printemps-été 1992  
**LA MODE ET NOUS**  
Réalisation du Service de la publicité de La Tribune

**PRIX QUÉBEC / ALBERTA ALBERTA / QUÉBEC**

Le Prix Québec / Alberta (télévision) et le Prix Alberta / Québec (cinéma), d'une valeur totale de 10 000 \$, sont attribués annuellement à des personnes ou à des sociétés canadiennes qui se sont distinguées par leur esprit créateur dans le domaine du cinéma ou de la télévision. Ces prix ont été créés en 1985, par un accord signé par le ministre de la Culture et du Multiculturalisme de l'Alberta et le ministre des Affaires culturelles du Québec.

**Prix Québec / Alberta pour l'innovation en télévision**

Deux prix de 2 500 \$ seront attribués dans le domaine de la télévision. Un pour les émissions de 30 minutes et moins; l'autre pour les émissions de plus de 30 minutes. Ces prix seront remis lors du Festival de télévision de Banff, en juin prochain.

**Prix Alberta / Québec pour l'innovation en cinéma**

Deux prix de 2 500 \$ seront attribués dans le domaine du cinéma. Un pour les films de 60 minutes et moins; l'autre pour les films de plus de 60 minutes. Ces prix seront remis à l'automne 1992 par la SOGIC.

Toutes les personnes et les sociétés canadiennes engagées dans la production d'œuvres cinématographiques ou télévisuelles sont admissibles. Les œuvres doivent être destinées aux marchés des salles commerciales et de la télévision, et ne peuvent être d'ordre pédagogique, promotionnel ou industriel.

La date limite d'inscription est fixée au 20 avril 1992. Les personnes qui veulent soumettre des candidatures peuvent obtenir un formulaire d'inscription, ainsi que tous les détails nécessaires, en s'adressant à:

Fernande D. Lussier Société générale des industries culturelles (SOGIC) 1755, boul. René-Lévesque est Bureau 200 Montréal, Québec H2K 4P6 Téléphone: (514) 873-7768 Télécopieur: (514) 873-4388 INWATTS: 1-800-363-0401	Judy Hayman Alberta Culture and Multiculturalism 11th Floor, CN Tower 10004 - 104 Avenue Edmonton, Alberta T5J 0K5 Téléphone: (403) 427-6315 Télécopieur: (403) 422-0140
---	---

**La Mini RÉSULTATS**  
Loto-Québec

**Tirage du 92-03-20**

Nombres	Lots	Nombres	Lots
382419	50 000 \$	38241	1 000 \$
82419	5 000 \$	3824	100 \$
2419	250 \$	382	10 \$
419	25 \$		
19	5 \$		

**5 HONDA CIVIC SEDAN LX 1992\***  
(numéros non décomposables)

169H997	396H803
710H523	858H673
225J672	

\* Chaque voiture est échangeable contre un lot de 15 000 \$

**50 lots bonis de 500 \$ chacun (n° non décomposables)**

105H650	445H013	699H011	216J022	392J685
126H625	489H289	702H914	218J634	408J366
159H006	494H331	706H797	242J285	420J128
182H883	501H417	782H873	289J121	436J008
195H518	507H621	892H105	293J544	487J786
220H043	509H209	106J967	306J463	542J309
235H432	529H701	118J660	328J227	641J118
313H115	562H731	122J295	348J792	643J221
317H044	581H899	127J858	378J342	724J324
348H765	663H964	168J958	381J571	760J606

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**55 autres lots bonis le vendredi 27 mars**

**La Mini RÉSULTATS**  
Loto-Québec

Nombres	Lots	Nombres	Lots
382419	50 000 \$	099815	250 000 \$
82419	5 000 \$	99815	2 500 \$
2419	250 \$	9815	250 \$
419	25 \$	815	25 \$
19	5 \$	15	10 \$

**38241** 1 000 \$  
**3824** 100 \$  
**382** 10 \$

**NUMÉROS MOBILES**

02150	1 000 \$
4442	100 \$
201	25 \$

**La Mini RÉSULTATS**  
Loto-Québec

**Tirage du 92-03-20**

Nombres	Lots					
5	9	11	13	14	15	16
19	22	24	25	29	31	39
41	42	44	59	62	63	

Prochain tirage 92-03-21

**La Mini RÉSULTATS**  
Loto-Québec

**Tirage du 92-03-20**

Nombres	Lots
2720609	1 000 000 \$
720609	5 000 \$
20609	500 \$
0609	100 \$
609	25 \$
09	5 \$

**La Mini RÉSULTATS**  
Loto-Québec

**Tirage du 92-03-20**

Nombres	Lots	
3	4	
SAMEDI	770	4444
LUNDI	504	0757
MARDI	220	5658
MERCREDI	556	3440
JEUDI	055	1688
VENDREDI	846	1511

**PROMOTIONNEL**  
Tirage du 92-03-20

**NUMÉRO DÉCOMPOSABLE**

Nombres	Lots
2720609	1 000 000 \$
720609	5 000 \$
20609	500 \$
0609	100 \$
609	25 \$
09	5 \$

**T V A, le réseau des tirages**

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

# Des gardes armés à la rescousse des caisses

□ Desjardins veut enrayer l'épidémie de vols à main armée dans ses établissements de Sherbrooke

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

Des gardes armés, bien à vue à l'extérieur des caisses populaires, constituent une des nombreuses mesures exceptionnelles et énergiques de sécurité mises de l'avant, hier, par la Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Estrie dans le but d'enrayer l'épidémie de vols à main armée dont elle est victime depuis plusieurs semaines.

«La présence de gardes armés se veut un moyen de prévention, de dissuasion et non d'affrontement. C'est la raison pour laquelle, ils sont postés à l'extérieur pour éviter tout incident. Nous ne cherchons pas à répliquer par la violence mais à protéger et à sécuriser notre per-

sonnel et nos membres» a expliqué M. Maurice Couture, directeur de la sécurité à la Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Estrie.

La vue de ces gardiens, espère-t-on, découragera l'action de cagoullards ou de tout autre voleur en puissance et leur fera virer les talons de bord.

Les gardes ont été répartis dans plusieurs caisses populaires de la ville de Sherbrooke.

Le mouvement s'étendra dès lundi dans les caisses du Sherbrooke métropolitain pour finalement gagner tout le réseau estrien.

Ces jours derniers, les autorités de la Fédération, en présence d'experts de la sécurité des caisses et de la police, ont rencontré toutes ses

directrices générales et tous ses directeurs généraux de caisse populaire afin d'établir une stratégie pour enrayer le fléau du vol à main armée.

Rappelons que depuis les 4 mars, seulement à Sherbrooke, il y a eu cinq vols à main armée dans des caisses populaires dont deux fois à la succursale Ste-Famille, sur l'îlot commercial entre la 12e et la 13e avenue, dans l'est de Sherbrooke.

Tout indique que quatre de ces cinq braquages sont l'oeuvre des mêmes individus.

On doit comprendre que la plupart des mesures de sécurité ne peuvent être ni dévoilées ni décrites car elles priveraient du même coup leur raison d'être.

## Les clients pointent la récession

Alain GOUPL Sherbrooke

«Le monde est tout à l'envers! Avec le chômage et la récession qu'on connaît, il faut pas se surprendre d'avoir autant de vols à main armée. Le monde essaie de se sortir du trou...»

En tant que membre d'une caisse populaire, Marcel Boily estime qu'il ne peut faire autrement que constater les faits: la recrudescence de hold-up à Sherbrooke coïncide avec une détérioration des conditions économiques et sociales. Un phénomène, ajoute-t-il, que l'on observe partout au pays.

Une explication reprise par un autre membre, Gilles Therrien, qui trouve la situation préoccupante.

Selon eux, tant que les différents

paliers gouvernementaux ne prendront pas les moyens pour relancer l'économie, la criminalité, elle, continuera d'augmenter.

Sherbrooke, on le sait, vient de connaître au cours des deux dernières semaines une série de cinq vols à main armée, tous commis dans des caisses populaires. Des vols qui, pour la plupart, seraient l'oeuvre d'un même groupe agissant de la même façon.

Alarmant

«C'est alarmant. Je ne pensais pas qu'il y en avait eu autant», réagissait Dorothée Garneau, hier, lorsque mise au courant des cinq vols consécutifs.

Selon elle, l'accroissement des mesures de sécurité, comme l'em-

bauche de gardes de sécurité, n'auront pas raison des voleurs. Ceux-ci, dit-elle, trouveront toujours les moyens d'arriver à leurs fins.

«Il va toujours y avoir des voleurs bien organisés. On a qu'à penser aux vols contre la Brink's ou contre les guichets automatiques. Quand un voleur est décidé, y'a rien pour l'arrêter.»

Hier, dans les différentes caisses visées par les voleurs au cours des derniers jours, on ne remarquait aucune baisse dans l'achalandage, même si la plupart des personnes interrogées avaient entendu parler de la série de vols.

«On ne peut quand même pas s'arrêter de vivre et penser uniquement à ça», rétorquait calmement Gilles Therrien.



Gilles Therrien



Dorothée Garneau



Marcel Boily

La Police municipale de Sherbrooke, de son côté, n'est pas indifférente à ce qui se passe.

Elle n'a pas, elle non plus, avantage à lever le voile sur les différentes mesures adoptées pour coffrer

la bande des quatre, à savoir le trio de cagoullards et leur chauffeur particulier de même que les autres voleurs qui se risquent à commettre de tels crimes.

Une chose est certaine, la sur-

veillance est accrue et divers scénarios d'intervention ont été élaborés. Patrouilleurs et détectives sont sur les dents. Aucune parcelle d'énergie n'est économisée pour rétablir la quiétude à travers la ville.



La caisse populaire Saint-Esprit est l'un des établissements qui a reçu la visite des voleurs ces dernières semaines, à Sherbrooke. Le hold-up à cet endroit a été commis le 11 mars.

## Risques de traumatismes graves chez les employés victimes de vol

Alain GOUPL Sherbrooke

«Au départ, c'est relativement simple. Il s'agit d'écouter, sympathiser et reconforter la personne traumatisée, explique le docteur Favreau. La thérapie de groupe permet à chacun de réaliser qu'il n'est pas le seul à avoir vécu cette expérience.»

«Par la suite, nous les rencontrons un à un. C'est là qu'on essaie d'identifier les personnes susceptibles de développer des effets secondaires à plus long terme.»

Parmi ces traumatismes à retardement, on note une nervosité ac-

crue, des cauchemars, des difficultés à se concentrer et des problèmes de mémoire.

«Pendant le court moment que dure le vol à main armée, tout notre système nerveux réagit en canalisant ses ressources en un seul point précis. Cela peut provoquer des traumatismes psychologiques et physiologiques graves», dit-elle.

«De plus, chacun arrive dans ces situations avec ses fragilités. Si une personne vit déjà des problèmes sur le plan personnel, elle risque alors d'être plus vulnérable.»

Un suivi psychologique est également assuré pour dépister toute apparition de symptômes. Lorsque le besoin s'en fait sentir, conclut Dr Favreau, l'employé peut se prévaloir d'une thérapie individuelle.

En arrivant sur les lieux du crime, son travail l'amène d'abord à rencontrer les employés en groupe afin qu'ils verbalisent leurs émotions. Une approche qui contribue à dédramatiser la situation, dit-elle.

«Généralement, son intervention consiste à désamorcer l'état de stress provoqué par un vol à main armée et à identifier ceux et celles qui risquent d'en conserver des séquelles.»

Neuro-psychologue et spécialiste en réadaptation, Dr Micheline Favreau, de Montréal, est appelée à intervenir régulièrement dans ce genre de situation.

## La faculté d'Administration classée 5e au Canada

□ L'Université de Sherbrooke parmi les premiers de 26 établissements comparés par Canadian Business

Michel RONDEAU Sherbrooke

Le magazine Canadian Business, dans son numéro d'avril, publiera un classement des universités et écoles d'administration canadiennes, dans lequel la faculté d'Administration de l'Université de Sherbrooke apparaîtra en 5e position sur 26 établissements.

Le classement, puisqu'il concerne exclusivement les programmes d'administration, en particulier au niveau de la Maîtrise en administration des affaires (MBA), devait toucher 26 établissements, mais l'un d'entre eux a décidé de ne pas

répondre au questionnaire qui lui était adressé par le magazine. Canadian Business a classé les 20 meilleurs.

Si l'Université de Toronto et l'Université Western, de London, arrivent première et deuxième, il faut noter toutefois que les trois établissements suivants sont québécois. Il s'agit, en troisième position, de l'Université McGill; en quatrième position, de l'École des hautes études commerciales de Montréal; en cinquième, de l'Université de Sherbrooke.

La revue torontoise avait au préalable réuni deux groupes jugés capables d'évaluer les universités et

écoles d'administration. Il s'agissait, d'un côté, d'un groupe de sept doyens d'écoles d'administration et, de l'autre, d'un groupe de sept hommes d'affaires reconnus.

Chaque groupe a énoncé des propositions pour évaluer les établissements et, une fois réunis, ils ont mis en commun les critères qui devaient prévaloir pour classer les universités et écoles.

C'est sur la base de ces critères qu'un questionnaire a été confectionné puis envoyé aux 26 établissements qu'on voulait évaluer.

Les réponses ont été analysées sans que le jury ne sache de quelle école ou université parvenait l'en-

veloppe de retour. C'est une fois le classement établi qu'on a identifié les établissements.

Fait à noter, les doyens réunis par Canadian Business avaient donné leur appréciation des établissements et fait un classement selon leur perception, avant que l'étude ne soit faite par la revue.

Dans ce classement, les doyens avaient accordé à l'Université de Sherbrooke la dixième position. L'évaluation des réponses par les spécialistes choisis par la revue a donné tort aux doyens dans plusieurs cas. Par exemple, si Sherbrooke a finalement obtenu une cinquième place au lieu de la 10e

accordée par les doyens, ces derniers avaient aussi classé Toronto en 5e place alors que cette Université a finalement décroché la première position. Autre exemple, l'Université de British Columbia, au deuxième rang selon les doyens, s'est finalement retrouvée 19e au classement.

Le doyen étonné

Le doyen de la faculté d'Administration de l'Université de Sherbrooke, Jean Comtois, s'est dit étonné de voir sa faculté si bien cotée, puisque souvent c'est la notoriété qui fait juger un établissement meilleur. Et la notoriété, souligne-

t-il, dépend souvent de l'âge de l'établissement. Quant à la perception qu'on a de soi-même, dit-il, elle n'est pas toujours juste non plus. «On se juge sévèrement parce qu'on connaît ses défauts.»

Le doyen estime que le succès de sa faculté dépend de plusieurs facteurs. D'abord, dit-il, les candidats choisis pour la Maîtrise en administration des affaires sont de bons candidats ayant déjà acquis une expérience de quatre ou cinq ans dans le milieu des affaires.

Deuxièmement, M. Comtois attribue ce succès au corps professoral, composé, dit-il, en partie de praticiens et en partie de théoriciens. Enfin, il ne fait pas de doute dans son esprit que le programme coopératif appliqué dans sa faculté permet aux étudiants d'acquies une expérience profitable lors de leurs stages en milieu de travail.

L'Université Bishop, de Lennoxville, n'apparaît pas dans le classement parce qu'elle n'offre pas la Maîtrise en administration des affaires, mais seulement le Baccalauréat en administration des affaires.

## Le conflit atteint un point tournant à l'Université

Alain GOUPL Sherbrooke

Les négociations entre l'Université de Sherbrooke et ses 370 professeurs pourraient bien franchir un point tournant dès ce matin alors que le syndicat s'attend à recevoir une proposition globale de règlement de la part de la direction.

En échange, les professeurs seraient prêts à faire «des concessions majeures» sur quatre des six grands points qui ont toujours fait l'objet de désaccord dans les présentes négociations.

Malgré cette possibilité de règlement, le vice-recteur au personnel et aux étudiants, Jacques Auger, s'est montré on ne peut plus réservé dans ses commentaires, hier, se contentant de répéter à plusieurs reprises que «les négociations reprennent demain (aujourd'hui) à 10 heures».

Invité à confirmer l'information voulant que l'UdeS s'apprête à déposer une proposition globale à ses professeurs, le vice-recteur a répondu qu'il n'avait «aucune confirmation à faire là-dessus».

De son côté, le président du Syndicat des professeurs de l'Université de Sherbrooke (SPPUS), Jacques Anctil, considère que les négociations sont maintenant rendus à «un point très très important».

«C'est là qu'on va décider si on continue ou si on rompt (les négociations)», a déclaré M. Anctil.

Ce dernier n'a pas voulu identifier les points sur lesquels le syndicat se dit prêt à des compromis, question de ne pas limiter la portée des discussions.

Sans afficher un optimisme débordant, M. Anctil a tenu à mettre les pendules à l'heure au sujet des séances de négociations qui se sont tenues au cours des trois derniers jours.

«On ne peut pas dire que ça va mal, mais il n'y a pas eu d'accord non plus. Disons que chaque partie a bien ciblé ce à quoi elle tient».

Quoi qu'il en soit, devant ces développements, le syndicat a annoncé hier la convocation du conseil syndical, prévu mardi midi, lequel sera suivi en soirée par une assemblée générale.

## Melbourne met sur pied un comité de sécurité civile

Guy MARCHAND Richmond

À la suite des pressions exercées par les propriétaires de résidences inondées par le débordement de la rivière St-François, le conseil municipal du canton de Melbourne a finalement annoncé la création d'un comité de sécurité civile, qui devrait avoir pour effet de sécuriser la population dans le cas de catastrophes, comme l'inondation des six propriétés situées en bordure de la rivière et de la route 243.

Les élus réunis en assemblée spéciale, hier, convoquée neuf jours après la crue des eaux de la rivière St-François, ont indiqué que le comité sera officiellement constitué au cours des prochaines semaines. Entretiens, un comité temporaire a été mis sur pied afin d'intervenir dans le cas où une autre inondation surviendrait sur le territoire de la municipalité.

«L'an dernier, les résidents sinistrés avaient présenté une pétition au conseil afin qu'il forme un comité de protection civile à la suite de l'inondation et rien n'a été fait. Nous jugeons qu'il est important de savoir où s'adresser en mo-

ment de crise et cette année nous avons vécu une situation pire que celle de l'an dernier», a argumenté Mme Teri Coburn, une des propriétaires de maisons inondées.

«Depuis le début, dit-il, nous sommes obligés de nous débrouiller seuls et je déplore le manque de leadership du maire Champigny qui ne s'est même pas déplacé pour venir rencontrer les sinistrés et n'a même pas pris le temps de s'occuper de notre situation. Aujourd'hui, s'il y a eu quelque chose d'adopter au conseil, c'est grâce à l'intervention du secrétaire-trésorier et des conseillers. Le comité qui va établir un plan d'urgence arrive un peu tard mais c'est un bon début», a tout de même commenté la dame.

Mme Coburn, qui était accompagnée par d'autres sinistrés a également insisté sur le fait que le danger d'une autre inondation n'était pas écarté et que des mesures concrètes devaient être prises afin de savoir comment réagir devant de telles situations.

«Nous sommes encore vulnérables à cause de l'embâcle que l'on retrouve sur la rivière et le conseil municipal doit agir car il est responsable de la sécurité de ses citoyens. Nous sommes en droit de

recevoir des services... On n'exige pas que le conseil règle le cas de la rivière, mais il dispose de moyens afin de faire des pressions et surtout assurer la sécurité des gens.»

Visiblement mal à l'aise, le maire Georges Champigny a indiqué qu'il était concerné par les problèmes que vivent les sinistrés même s'il n'est pas aussi présent qu'eux le voudraient.

La question de l'expropriation a également été abordée et le conseil municipal envisagera cette solution dès que les citoyens concernés en feront la demande par écrit.

Concernant la crainte d'une inondation prochaine en raison de l'embâcle qui s'est formée à Melbourne et des autres glaces qui se trouvent en amont, Jacques Brochu, directeur régional de la Sécurité civile en Estrie, qui était présent à cette assemblée a expliqué la situation, s'est fait rassurant. «Les gens s'inquiètent des manoeuvres qui se font à Bromptonville et il faut comprendre que ces opérations se font en fonction d'éviter qu'il y ait une autre inondation la semaine prochaine. Si la température demeure comme est l'est présentement, il n'y a pas de danger, sauf s'il pleut abondamment.»

DEMAIN  
20 h  
C'EST AU  
QUE  
DANIEL  
LEMIRE  
FAIT  
L'HUMOUR

De Oncle Georges à Gripette Tremblay, de Ronnie à Yvon Travaillé, l'humoriste aux multiples personnalités continue de sévir... et de faire rire!

Une première télévisuelle de 90 minutes

9  
CKSH-TV

39788

# La TVQ sera le dernier clou du cercueil de la vie culturelle

— Bernard-Y. Caza

Gilles DALLAIRE

Magog

La taxe fédérale sur les produits et les services, la taxe municipale d'amusement, là où elle est en vigueur, et la récession ont fait dégringoler l'achalandage des salles de spectacles de 30 à 50 pour cent l'année dernière. La taxe de vente du Québec va être le dernier clou du cercueil de la vie culturelle québécoise.

Telle est la sombre prédiction du directeur de la salle de spectacles Le Vieux Clocher, Bernard-Y. Caza.

«Il a fallu 20 ans pour bâtir un réseau de salles de spectacles couvrant tout le Québec, produire des créateurs dont le talent est reconnu à l'échelle internationale, former des techniciens d'une compétence enviable et faire de la culture une entrée accessible non plus seulement à une élite financièrement et culturellement privilégiée mais aussi à Monsieur et à Madame Tout-le-Monde et voilà qu'on s'appête à retourner à la case départ», déplore-t-il en évoquant l'imminence de l'extension de la taxe de vente du

Québec aux activités à connotation culturelle.

Il est d'avis que ces activités ne devraient pas seulement être exonérées de toute taxe mais, qu'elles devraient même être gratuites.

«L'artiste prend du recul et nous invite et nous aide à nous voir tels que nous sommes. En taxant la culture comme on taxe l'alcool et le tabac, on taxe les miroirs de notre société, on fait de l'argent, en définitive, sur ce que nous sommes fiers d'être et de montrer», souligne-t-il.

C'est oublier trop facilement, ajoute-t-il, qu'en vendant des rêves, la culture fait tourner la roue de l'économie et qu'elle est génératrice de prospérité.

«Il est extraordinaire de constater à quel point la culture fait bouger les gens. Je dirige une salle de spectacles où 300 personnes prennent place, quand un spectacle est présenté à guichets fermés. La plupart de ces personnes vont dans un restaurant ou dans un bar avant ou après le spectacle. Quelques-unes vont dans un hôtel. Cela ne met pas d'argent dans le tiroir-caisse du Vieux Clocher mais en met ailleurs et un montant qui n'est pas négligeable», explique-t-il.

S'il craint pour l'achalandage des salles de spectacles une fois la

taxe de vente du Québec étendue aux activités à connotation culturelle, ainsi que pour celui des établissements qui profitent indirectement de la vigueur de la vie culturelle québécoise, il craint plus encore pour la qualité de la création artistique.

«On ne tuera pas la création mais les créations de qualité deviendront de plus en plus rares. Pas besoin de chercher de midi à 14 h pour en trouver la raison: des gens consacrent 15 ans de leur vie à perfectionner leur art, dans des conditions précaires au mieux, misérables au pire; on les écrase en les privant de moyens de diffusion lorsqu'ils pourraient enfin espérer toucher un certain retour sur leur investissement», souligne Bernard-Y. Caza qui croit que 80 pour cent des artistes vivent probablement sous le seuil de la pauvreté.

Avant même son entrée en vigueur, la taxe de vente du Québec a déjà commencé à faire des victimes, affirme-t-il en révélant que des salles de spectacles se sont mi-

ses en état d'hibernation, que plusieurs ont sabré dans leur programmation et que quelques-unes fermeront sans doute leurs portes.

Il le déplore vivement car il croyait que l'époque où un directeur de salle de spectacles était aussi surveillant de piscine était révolu.

«Dans quelques années, on s'apercevra qu'on a commis une grosse erreur et on tentera peut-être de la réparer, mais on aura gaspillé un temps précieux à essayer de démontrer qu'on peut sans danger taxer la culture comme on taxe l'alcool et le tabac. Ce qui est encore plus grave, c'est qu'on aura émusé la motivation d'un grand nombre de personnes qui insufflent de la vitalité à la vie culturelle et qu'on en aura perdu quelques-unes en route», affirme-t-il.

Il ne prête pas plus foi que de raison au ministre des Finances, Gérard-D. Lévesque, qui invite le milieu culturel à faire montre de patience au lieu de monter aux barricades. «Cette taxe-là, elle ne doit



Bernard Y. Caza

tout simplement pas entrer en vigueur car elle causera des dommages irréparables», soutient Bernard-Y. Caza.

## L'Auberge Estrimont demande que son évaluation municipale soit réduite de moitié

Gilles DALLAIRE Canton d'Orford

La fin de l'été pourrait obliger les contribuables de Canton d'Orford où habiter à demeure ou avoir un pied-à-terre ne coûte pas cher à cause du taux relativement peu élevé de l'impôt foncier à tirer le rideau sur une époque bénie.

Le Bureau de révision de l'évaluation foncière décidera alors s'il fait droit à la requête du nouveau propriétaire de l'Auberge Estri-

mont, la compagnie 2850-1799 Québec, qui réclame que la valeur assignée à l'établissement par le rôle municipal d'évaluation soit réduite d'à peu près la moitié.

2850-1799 Québec qui, au début du mois, a contesté le bien-fondé de la valeur assignée à l'établissement l'an dernier et vient tout juste de faire de même pour la valeur qui lui est assignée cette année, soutient que cette valeur n'est pas de 6 millions \$ mais de 3 millions \$, prix qui a été payé aux créanciers lors de son achat.

Boule de neige?

Que 2850-1799 Québec ait gain de cause sur toute la ligne n'aura pas d'impact à la hausse significatif sur le taux de l'impôt foncier qui est de 52 cents les 100 \$ d'évaluation, car la diminution réclamée ne représente que 1.15 pour cent de la valeur des biens-fonds imposables inventoriés sur le territoire de Canton d'Orford, valeur qui, après uniformisation, s'élevait à 175 015 176 \$ au 31 décembre dernier.

Il en sera cependant tout autrement si la contestation fait boule de neige. Si, pour mettre les choses au pire, les propriétaires de tous les établissements du réseau d'hébergement de Canton d'Orford réclamaient la même chose que le propriétaire de l'Auberge Estrimont et obtenaient entièrement gain de cause, on verrait culbuter la valeur des biens-fonds imposés par la municipalité d'une vingtaine de millions \$, soit de plus de 10 pour cent, et, pour faire honneur à ses engagements, la municipalité devrait relever le taux de l'impôt foncier.

Delorme a hâte

Le maire, M. Jacques Delorme, qui souligne que la démarche de 2850-1799 Québec est légitime, a hâte de connaître la décision du Bureau de révision de l'évaluation foncière et il souhaite vivement qu'elle soit favorable à la municipalité.

«Qu'elle le soit ou non, nous saurons désormais si la valeur d'un hôtel est sa valeur marchande, indépendamment des conditions économiques qui prévalent, le prix payé par son acheteur ou bien si elle fluctue selon le chiffre d'affaires», a-t-il ajouté.

M. Delorme a rappelé qu'un juge de la Cour supérieure évalue présentement le bien-fondé d'une requête en évocation présentée par 2850-1799 Québec qui prétend que le montant des droits de mutation réclamés par la municipalité doit être basé sur le prix d'achat et non sur la valeur assignée par le rôle d'évaluation. La municipalité qui est d'avis contraire a demandé à l'Union des municipalités régionales de comté du Québec d'assumer une partie du coût de la défense de sa cause, étant donné la portée de la décision qui sera rendue par la Cour supérieure et peut-être par la suite par la Cour d'appel si elle ne satisfait pas une des parties.

**PANDA**  
VALEUR et QUALITÉ

**ESPADRILLES**  
TOUT CUIR  
**29<sup>99</sup>**  
ET PLUS

Centre Commercial  
**Les Tourelles** 3025, rue King Ouest, Sherbrooke  
564-8311

Une calvitie  
ça se corrige

**Dr Élise Bernier**

Transplantation de cheveux  
Prévention de la perte des cheveux

80, RUE VIMY NORD  
SHERBROOKE 822-2555

PISCINE CREUSÉE

Octogonale,  
équipement complet  
(filtreur, trottoir,  
accessoires)

À PARTIR DE

**5999\$**

**Enfin...  
des piscines  
pas comme les autres**

INSTALLATION  
COMPRISE

PISCINE  
24 pi

Équipement inclus

À PARTIR DE

**1499\$\***

**Enfin...  
des prix  
pas comme les autres**

\*Premier  
paiement  
en mai  
1993

**Enfin...  
NOUVEAU à  
ROCK FOREST**

\*Sujet à l'approbation  
du département de crédit.  
Dépôt de 15% exigé, intérêt en sus.

**Le Maître Piscinier®**  
4848, boul. Bourque  
Rock Forest 829-1122  
(face au marché Métro)

1150, rue King Est, Sherbrooke 566-5225

1742, rue Sherbrooke, Magog, 847-3777

**LES PRIX D'EXCELLENCE  
OPTIMA 1992**

PETITE ENTREPRISE  
MOYENNE ENTREPRISE  
GRANDE ENTREPRISE

Les prix d'excellence «Optima : développement de la main-d'œuvre» sont décernés par la Commission de formation professionnelle d'Estrie (CFP) à des entreprises qui se sont distinguées par leurs efforts particuliers de formation et de développement de leurs ressources humaines.

Les prix d'excellence «Optima : développement de la main-d'œuvre» sont attribués à trois catégories d'entreprise (petite, moyenne et grande entreprises).

Ces prix reconnaissent la planification et les réalisations particulières, la politique de l'entreprise, le degré d'implication et les répercussions sur l'entreprise.

Ces prix seront attribués en fonction des critères suivants :

- l'importance accordée au développement de la main-d'œuvre;
- les objectifs poursuivis;
- la distribution et la qualité de la participation;
- les liens avec la stratégie d'entreprise;
- la taille, la matière et les conditions spécifiques de l'entreprise.

Toutes les entreprises de l'Estrie sont admissibles à ces prix d'excellence. Ces prix seront remis, vendredi le 8 mai 1992, lors du Gala «Reconnaissances Estrie» organisé en collaboration avec la Chambre de Commerce de la région de Sherbrooke.

Pour obtenir votre dossier de mise en candidature, veuillez communiquer avec le service des communications de la CFP d'Estrie.  
Date limite des inscriptions : le 5 avril 1992.

Commission de formation professionnelle de la main-d'œuvre Région d'Estrie

**CFP** 819.569.9761

**Communications Canada vous rappelle:**

**Votre licence de radiocommunication doit être renouvelée d'ici le 31 mars prochain.**

**Pourquoi attendre? Faites-le maintenant!**

Communications  
Canada

Canada

N 67086

# 49 000 \$ du fédéral pour une auberge à Stornoway

Pierre SÉVIGNY Sherbrooke

Dans le but de diversifier l'offre touristique en matière d'hébergement sur le territoire de la MRC du Granit, le gouvernement fédéral vient de consentir une contribution de 49 000 \$ pour l'implantation d'un établissement d'hébergement à Stornoway.

Le projet commande des déboursés de 134 000 \$ et consiste à acquérir l'édifice qui abritait autrefois le magasin général de Stornoway et de procéder à son aménagement en vue de la mise sur pied d'une auberge qui comprendra neuf chambres.

Ce projet est piloté par le commissaire du Comité de développement touristique de la région de Mégantic, Nil Longpré, et cadre directement avec certains objectifs de la stratégie de développement et de marketing de l'industrie touristique préparée par l'organisme.

Sur le plan qualitatif, l'aménagement de l'Auberge Au Doux Sommeil permet de diversifier l'offre touristique en matière d'hébergement dans ce secteur et, aussi, de doter Stornoway d'unités d'hébergement au coeur même du village et, ainsi, soutenir toute la gamme des activités qui sont offertes dans le parc de Frontenac, localisé à proximité.

### 73% de l'objectif

De plus, par l'ajout de ces neuf chambres, le comité atteint maintenant 72 pour cent de son objectif d'ajouter 43 unités de plus au stock de chambres de la région méganticoise, d'ici la fin de 1992. Actuellement, cette région dispose de 248 chambres en hôtellerie conventionnelle et parahôtellerie.

L'aide gouvernementale est accordée en vertu du Programme d'aide aux zones défavorisées et s'inscrit dans le cadre de l'entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement économique des régions du Québec. Il vise à promouvoir et consolider l'industrie touristique de 15 MRC désignées à l'intérieur des régions centrales du Québec.

En vertu du projet d'auberge à Stornoway, la MRC du Granit consolide ainsi son produit séjour de villégiature, ce produit étant celui qui représente le plus de potentiel pour cette région de l'Estrie.

## NOUVEAU ET NEUF RÉSIDENCE BELLEVUE Pour personnes retraitées

- ultra moderne et sécuritaire
- vue exceptionnelle sur la ville
- ascenseur
- 4 choix de grandeurs de chambres et suites disponibles

A partir de 650 \$ par mois, avec tous les services

Informations pour disponibilités

1044, rue King Est Sherbrooke 820-0306 829-1011

## DON À L'A.C.D.O. (Association canadienne des dons d'organes)

3 881 \$



De gauche à droite, M. Sylvain Veilleux, responsable 1re édition; M. Richard Tremblay, président de l'A.C.D.O.; M. Yves Gaudette, responsable 1re édition.

«La première classique des cartes sportives» tenue au Palais des sports de Sherbrooke le dimanche 23 février 1992, en plus d'accueillir plus d'un millier de visiteurs, a permis de recueillir la somme de 3 881 \$ au profit de l'A.C.D.O.

L'A.C.D.O. tient à remercier les nombreux commanditaires et à souligner le travail exceptionnel des organisateurs qui ont si généreusement collaboré à transmettre «La santé en héritage».

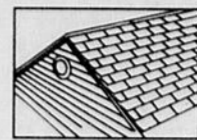
Signons sans hésiter notre carte de donneur et parlons-en à notre famille.

Publireportage 39343

## Des projets de rénovation? Laissez à Sears le soin de les mettre en chantier

Ne payez qu'en juillet 1992

Chez Sears, lorsque vous décidez de bénéficier de notre offre de paiement différé à l'achat des produits de rénovation suivants, avant le 18 avril 1992, vous n'avez aucun paiement ou frais de crédit à déboursier avant juillet 1992, sur approbation du service du crédit. Il y a certaines restrictions. Obtenez tous les détails en magasin. Pourquoi acheter ailleurs? Tous les travaux sont garantis par la Promesse de Satisfaction de Sears, gage de services de très haute qualité.

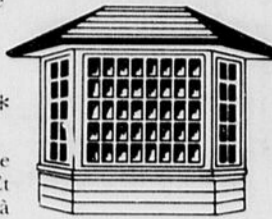


Toiture installée\*

C'est le temps d'y voir. Que votre maison ait besoin d'une toiture plate ou à bardeaux, Sears a ce qu'il faut, et qui plus est, vous offre

tout un choix de modèles et de couleurs attrayantes.

Fenêtres installées\*



Intéressé à réduire davantage la consommation d'énergie? Et du même coup à embellir votre maison? Sears peut vous aider à atteindre vos buts grâce à son beau choix de fenêtres de remplacement en vinyle ou aluminium.

Et Sears vous offre encore plus...

Parements installés\*

Si l'aspect extérieur de votre maison laisse plutôt à désirer, considérez l'acquisition de nouveaux parements en vinyle ne nécessitant pratiquement aucun entretien; de plus, leur efficacité à conserver l'énergie peut être accrue davantage grâce à la sous-couche isolante offerte en option.



Gouttières installées\*

Si vous voulez protéger votre maison des grosses pluies...nos gouttières en aluminium résistant à la rouille feront sûrement l'affaire! Et elles ne requièrent pratiquement aucun entretien.

Nous assurons aussi la vente et l'installation\* d'éléments de cuisine, d'échangeurs d'air Venmar et de portes de garage. Nous offrons aussi le replacage des éléments de cuisine, la vente et l'installation de porte de patio,

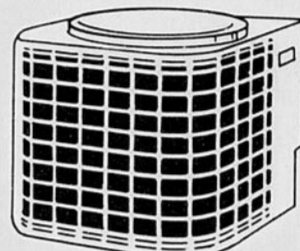


de portes d'entrée, et plus encore! N'hésitez pas à nous appeler aujourd'hui pour un devis sans frais. Parlez de vos projets de rénovation à une connaissance de longue date. Parlez-en à Sears.

\*Dans la plupart des régions, Sears fait faire l'installation par des entrepreneurs qualifiés.

Pompes à chaleur installées\*

Tout confort! Sears vous aidera à choisir le modèle qui convient le mieux à votre maison parmi les formats variés de pompes à chaleur Kenmore, y compris modèles Mitsubishi conçus pour maison non pourvue de conduits d'air.



Sears est accrédité au programme de subvention "La Bi-Energie nouvelle" d'Hydro-Québec. Appelez-nous pour de plus amples renseignements.

Produits de rénovation garantis par Sears

Une connaissance de longue date

APPELEZ-NOUS

563-9440

SEARS SHERBROOKE

# Le VOITURIER EST PRÊT À TOUT POUR RESTER #1

LE MATCH  
DU VOITURIER:  
ÊTRE NO. 1

LE MATCH  
DU VOITURIER:  
ÊTRE NO. 1



Photo non conforme

TOPAZ GS 1992  
4 por., 5 vitesses  
À partir de

204 \$\*/mois



Photo non conforme

FESTIVA L 1992  
5 vitesses  
À partir de

135 \$\*/mois

LE NO. #1



Photo non conforme

ESCORT LX 1992  
2 por., 5 vitesses  
À partir de

181 \$\*/mois

DANS LES PRIX

\* Utilisation 48 mois  
Rabais Ford applicable inclus.  
T.T.P. en sus.  
Avec échange ou comptant de 1 000\$

MERCURY  
LINCOLN

CAMIONS  
FORD

VENEZ RENCONTRER  
NOS EXPERTS!

# Le VOITURIER

1261, RUE KING EST,  
SHERBROOKE 569-5981  
PIÈCES: 569-5971

# La MRC du Val St-François souhaite garder Bromptonville

Guy MARCHAND Richmond

Bien que la MRC du Val St-François n'ait reçu à ce jour aucune requête officielle, de la part

des municipalités de Bromptonville et de Canton Brompton, qui entreprendront dès la semaine prochaine les premières procédures pour joindre la MRC de Sherbrooke, l'ensemble des maires de la MRC Val

St-François souhaite toujours le maintien de ces deux municipalités à l'intérieur de ses rangs.

C'est en effet ce qu'a indiqué le préfet suppléant de la MRC du Val St-François, M. Duncan Mooney, maire de Brompton Gore, qui présidait la dernière assemblée du conseil en raison de l'absence du préfet, M. Marc-André Martel. «Je parle en mon nom personnel et je pense bien que toutes les municipalités de la MRC du Val St-François sont du même avis qu'il faut garder les municipalités de Bromptonville et Brompton Canton. Nous sommes intéressées à ce qu'elles continuent à oeuvrer au sein de notre MRC, puisqu'elles constituent des actifs importants,» a fait remarquer le préfet suppléant.

M. Mooney s'est dit incapable de préciser les moyens qu'entend prendre la MRC, pour empêcher le transfert de ces deux municipalités vers Sherbrooke. «Il n'y a pas eu de discussions sur ce sujet depuis le mois de mai 1991, alors que des représentants du ministère des Affaires municipales étaient venus nous rencontrer pour donner les renseignements sur la procédure à suivre dans le cas d'un retrait d'une municipalité du territoire d'une MRC. Depuis cette date rien ne s'est produit et tant que nous n'aurons pas reçu de requête officielle de la part des municipalités concernées, tout se déroule comme à l'habitude. Au moment venu, ce sera à l'exécutif et aux municipalités membres de la MRC à décider des moyens à prendre» de dire M. Mooney.

MM. Clément Nault de Bromptonville et Denis Lemay du Canton de Brompton ont pour leur part confirmé que les procédures de dissociation de la MRC du Val St-François commenceront officiellement le 23 mars, par la tenue d'une assemblée d'information qui se déroulera à l'hôtel de ville de Bromptonville, à partir de 19 heures.

«Lors de cette rencontre où les citoyens des deux municipalités seront convoqués nous ferons le bilan de la situation tout en expliquant les raisons et surtout les avantages qui nous poussent à vouloir changer de MRC. Je répète que nous ne voyons rien de négatif au sein de la MRC du Val St-François, sauf que nous croyons obtenir plus de positif avec la MRC de Sherbrooke qui, dans les faits, répond davantage aux besoins des deux populations» a fait savoir M. Nault.

## Procédures

Outre cette consultation publique, les municipalités de Bromptonville et de Canton de Brompton devraient adopter chacune un règlement autorisant la présentation d'une requête au ministère des Affaires municipales à la séance régulière du conseil d'avril, lequel sera transmis aux conseils de chacune des MRC concernées et publiée dans la Gazette officielle du Québec. A la suite de l'adoption de ce règlement, les contribuables devront l'approuver lors de la tenue d'un registre dont la date n'a pas encore été fixée. Lorsque ces procédures seront remplies, les requêtes devront être présentées au ministre des Affaires municipales, qui alors recommandera au gouvernement le transfert ou non des municipalités en question.

## Procédures

Les deux maires des municipalités concernées dans ce dossier,

**Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant**

3000 points offerts cette semaine dans La Tribune

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: **03412338**

Sinon, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

**CLUB Multi points**

**A NORTH HATLEY**

**VENTE DE LIQUIDATION!**

**Boutique Renaissance Victoria**

**50%** sur cadeaux, parfums, bijoux, étain, Produits Crabtree d'Evelyn, etc...

Aucune offre raisonnable sera refusée sur les ANTIQUITES.

**PROFITEZ DE CES RABAIS EXCEPTIONNELS**

*Au plaisir de vous voir au*

**95, rue Principale à North Hatley.**

*Tout doit être vendu*

**LE MEILLEUR CHOIX AUX MEILLEURS PRIX**

**motos Thibault**

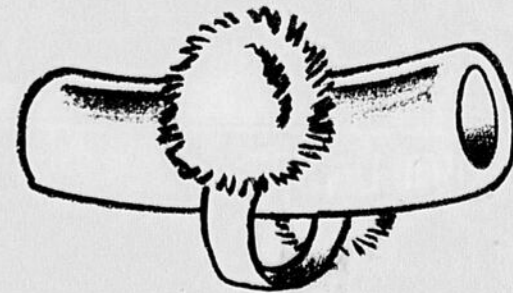
**SUZUKI**

**10, rue Versailles, (819) 569-1155**

<p>300 4X4 1 000\$ DE RABAIS</p> <p>Aussi 250 2X4 1992 à 3 895\$</p>	<p>RM 250 DEMO 3395\$</p> <p>+ KIT DE PIÈCES GRATUIT Valeur approx. 350\$</p>	<p>TS200R 600\$ DE RABAIS</p>
<p>GSXR1100 1500\$ DE RABAIS Stock 1991</p>	<p>Disponible en quantité limitée</p> <p><b>INTRUDER</b></p>	<p>SCOOTER AE50 1992 CASQUE GRATUIT Valeur de 159\$</p>

**P.A.L. inclus**

# QUESTION DE 7 PETITS TRUCS



**RÉPONSE :** vous avez une pomme de douche à débit réduit, une minuterie pour chauffe-moteur automobile, une couverture isolante sur votre chauffe-eau électrique, des tuyaux bien isolés, vous avez remplacé une ampoule de 60 watts par un fluorescent compact de 15 watts, vous abaissez la température de vos thermostats la nuit, et quand vous remplacez vos électroménagers, vous les choisissez parmi les plus efficaces en consultant l'échelle EnergyGuide. Ce sont là 7 petits trucs qui peuvent représenter, après un investissement d'environ 95 \$ (excluant le coût de remplacement des électroménagers), une économie nette d'électricité d'au moins 80 \$ des la première année. Et si tout le monde faisait la même chose, c'est plusieurs centaines de millions de dollars d'électricité par année que le Québec pourrait économiser. Petits trucs? Oui mais, c'est plutôt grand comme résultats!

Pour obtenir le guide Les simples petits trucs... de simples petits gestes, composez le 1 800 ENERGIE. C'est aussi en nous efforçant de donner réponse à vos questions que nous vous donnons le meilleur de nous-mêmes.

# La Cour donne raison à la banque contre un notaire

Gérald PRINCE Drummondville

Dans un important jugement qui vient d'être rendu en Cour Supérieure de Drummond, le juge André Denis donne raison à la Banque Nationale contre le notaire Daniel Beaulieu de Drummondville et deux de ses compagnies.

Le juge ordonne ainsi à Me Beaulieu de verser personnellement 100 000 \$ à la Banque, à sa compagnie Multi-Services Financiers, 144 671 \$ et à son autre entreprise, Services Professionnels BLB, 50 000 \$.

Ce jugement fait suite à un procès qui a duré cinq jours et qui, à plusieurs égards, mentionne le juge, a été pénible. En effet, cette cause fait suite à une série complexe de transactions, qui ont conduit une autre entreprise dirigée par Me Beaulieu, Constructions du Centre du Québec (CCQ), à déclarer faillite en juillet 1990, malgré les efforts et l'argent, consentis par la Banque pour redresser la compagnie.

Pour le juge, Me Beaulieu, un notaire âgé de 32 ans, avait mis sur pied, alors qu'il n'en avait que 26, un projet ambitieux avec une «énergie intarissable et une ambition sans limites», dans un optimisme sans bornes, en créant une foule de compagnies dont il était le président ou le principal administrateur, le tout dans «un enchevêtre-

ment assez particulier», mentionne le juge, en reconnaissant que le notaire «possède merveilleusement ses notions de droit corporatif».

Alors que sa compagnie principale, CCQ, connaissait une expansion rapide en obtenant d'importants contrats de construction, elle déclarait, le 31 janvier 1990, un profit net de 100 000 \$, ce qui a amené la Banque Nationale, succursale de la rue Marchand à Drummondville, à lui autoriser d'autres avances de fonds, en plus de celles déjà consenties.

À la mi-avril 1990, CCQ déclarait, cette fois, un déficit de 350 000 \$, ce qui fait dire au juge Denis que le bilan du 31 janvier, comportait des erreurs ou bien qu'il était le fruit d'une administration incompétente ou de laisser-aller. La Banque rappelle donc ses prêts et avances de fonds, alors que les sous-traitants déposent des privilèges contre CCQ, que la Banque Laurentienne, qui a fourni caution pour les chantiers en cours, poursuit à son tour Me Beaulieu personnellement, ainsi que ses compagnies.

Pour le juge Denis, la décision de la Banque Nationale de rappeler ses prêts est raisonnable et justifiée, parce que, à son avis, la CCQ et Me Beaulieu ont failli à leurs obligations de fidélité et de loyauté envers la banque. «Cette obligation n'est pas à sens unique, imposée aux banques, précise le magistrat.

Elle doit exister tant de la banque que de l'emprunteur». Pour le juge, la décision de la Banque n'est pas soudaine, impulsive et faite sans avertissement. Plus encore, le juge estime que la Banque a été infiniment patiente avec la CCQ. «Les contrats en cours semblaient également dépasser la compétence des administrateurs», mentionne le juge Denis.

En conclusion, le juge Denis ajoute: «Il est évident pour le Tribunal que Me Beaulieu a connu des ennuis importants dont la Cour ne saurait minimiser les effets sur sa vie personnelle». Au lieu de reprocher ses ennuis aux autres, ajoute le juge Denis, Me Beaulieu aurait peut-être intérêt à tirer un trait sur cette expérience malheureuse et tenter de profiter de l'expérience pour l'avenir. Pour le juge, Me Beaulieu est un homme jeune, dynamique, intelligent, qui jouit d'une force de persuasion peu commune et pourra sans doute se tirer d'affaires dans l'avenir.

Dans cette affaire, qui a soulevé beaucoup d'intérêt, la Banque nationale était représentée par Me Maurice Laplante. Quant à la défense, assurée par Me Germain Jutras, Me Beaulieu s'est dit très déçu du verdict qu'il qualifie «d'à sens unique», puisqu'il favorise seulement la position de la Banque. Il soutient que le juge n'a pas tenu compte des arguments qui sont favorables à sa cause, alors qu'il

réussit à force d'énergie, de reprendre la pratique notariale depuis quelques mois. Cependant, il envisage fortement la possibilité de confier le mandat à son procureur d'inscrire la cause devant la Cour d'appel du Québec.

Par ailleurs, il espère obtenir gain de cause dans une poursuite qu'il a fait inscrire contre l'ex-directeur général de la CCQ, l'ingénieur Marc Blais, à qui il réclame 300 000 \$ en dommages-intérêts, à la suite de son départ de son poste,

ce qui a joué un rôle important dans la faillite de cette entreprise, a reconnu également le juge André Denis dans son jugement rendu hier.

## L'enquête préliminaire de Gingras se poursuivra lundi à Arthabaska

Pierre MAILHOT Arthabaska

L'enquête préliminaire de Louis Gingras, un jeune homme de 30 ans de Laurierville accusé de possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic se poursuivra lundi à 14h au palais de justice d'Arthabaska.

En raison d'une ordonnance de

non-publication demandée hier par Me Daniel Landry, le représentant de Me Denis Lavigne dans cette cause, La Tribune ne peut divulguer les témoignages entendus au cours de l'enquête préliminaire.

Néanmoins, au cours de cette première phase de l'enquête préliminaire qui a duré près d'une heure, trois agents de la Sûreté du Qué-

bec ont défilé devant le juge René Crochetière de la Cour du Québec, chambre criminelle.

Dans cette affaire, l'Escouade du crime organisée de la Sûreté du Québec de Trois-Rivières a découvert le 6 mars dernier 840 grammes de cocaïne d'une valeur de 630 000 \$ dans une maison abandonnée sise dans le rang 10 de Laurierville.

## Prenez la route en Passat



VALEUR RÉSIDUELLE GARANTIE  
TRANSPORT ET PRÉPARATION  
INCLUS

Plus allemande  
des concessionnaires  
automobilistes  
de l'Estrie



À PARTIR DE  
**299\$\***  
PAR MOIS

\* POUR UNE PASSAT CL 1992 4 PORTES AVEC ACOMPTÉ DE 2 500\$

\*Prix basés sur un bail de 48 mois. Le 1er versement et le dépôt de sécurité sont dus au moment de la livraison. Sujet à approbation par Crédit Volkswagen inc. Frais d'immatriculation, taxes et assurances en sus. Valable jusqu'au 31 mars 1992. Le prix peut varier selon les options et le modèle choisis.



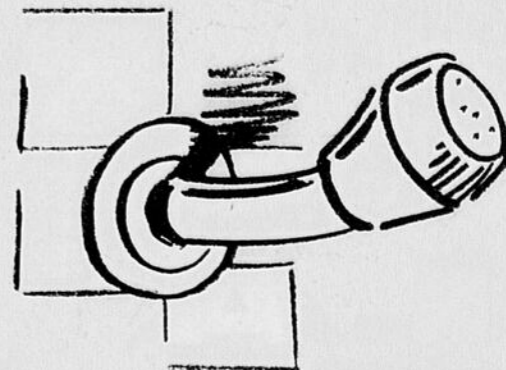
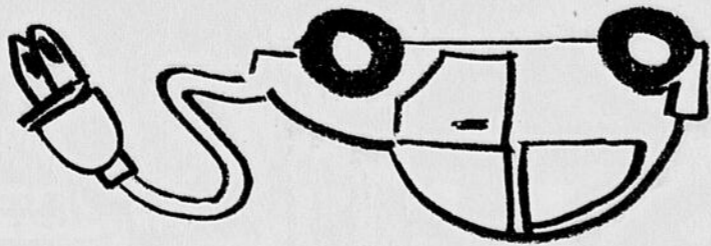
CRÉDIT VW CANADA INC.  
FINANCEMENT DE QUALITÉ  
POUR UN PRODUIT DE QUALITÉ

MONT-ORFORD AUTO INC.  
617, Boul. Bourque  
OMERVILLE — MAGOG 843-3368



39127

Qu'est-ce qui, en bout de ligne,  
a de quoi vous mettre la tête à l'envers  
et le budget à l'endroit?



Hydro-Québec

Le meilleur de nous-mêmes

# Les touristes à Lac-Mégantic: jeunes, scolarisés et bien rémunérés

Pierre SÉVIGNY

Lac-Mégantic

La région de Lac-Mégantic accueille une clientèle touristique jeune, fort scolarisée et bien rémunérée.

Voilà le profil plus qu'intéressant obtenu à la suite d'une enquête touristique réalisée l'été dernier par une équipe de six étudiants du département de géographie de l'Université de Sherbrooke.

La consultation effectuée auprès de 400 touristes révèle des faits fort surprenants, notamment que 42 pour cent des visiteurs proviennent de la région de Montréal en comparaison de 28 pour cent de l'Estrie et de seulement 2,1 pour cent des États-Unis. Le sondage souligne également une autre surprise au sujet du revenu des touristes qui séjournent dans la région du Granit, soit qu'il est supérieur à la moyen-

ne provinciale. En outre, plus de 60 pour cent ont fait des études de niveau collégial.

Par ailleurs, la région de Lac-Mégantic est encore une destination touristique nouvelle du fait que 54 pour cent des visiteurs en étaient à leur premier séjour. C'est également une destination de vacances en famille (68 pour cent). La durée moyenne des séjours se situe à 2,7 nuitées, ce qui est supérieur à la moyenne du Québec, tout comme le montant moyen des dépenses.

Quant au mode d'hébergement, le camping se démarque nettement comme un moyen de favoriser un contact particulier avec la nature. D'ailleurs, la présence d'un encadrement naturel de qualité est sans conteste l'élément le plus recherché lors des vacances, à 88,5 pour cent.

L'enquête permet également de constater que les touristes ont une

très bonne opinion de la région de Lac-Mégantic, disant même que ce secteur mériterait d'être mieux connue. La qualité de l'accueil est aussi soulignée dans le sondage tout comme le fait que les touristes refusent de souscrire à l'énoncé voulant que la région soit située trop loin des grands centres.

Les réponses qui portent le plus à

réfléchir concernent le fait que les touristes éprouvent de la difficulté à se rendre en région et à trouver les attraits et équipements en plus d'affirmer qu'ils entendent peu parler de la région de Lac-Mégantic.

Le directeur du Comité de développement touristique de la région de Lac-Mégantic, Nil Longpré,

souligne que l'enquête fait ressortir le fait que le bouche à oreille représente encore un moyen très convaincant afin de vendre une destination vacances. «Cela nous rappelle l'importance de l'accueil envers la clientèle touristique et ce, de la part de la population en général.»

M. Longpré se réjouit de la qua-

lité du travail de recherche effectué par les étudiants du département de géographie de l'Université de Sherbrooke. Il précise que les informations recueillies serviront à orienter et à appuyer certaines décisions stratégiques en terme de produits à développer, de choix de marchés et de priorités d'actions.

## Journée pour l'élimination des discriminations raciales

Sherbrooke (AA)

Le Comité de vigilance et d'action pour l'harmonisation des relations interculturelles profite de la Journée internationale pour l'élimination de toutes formes de discrimination raciale, pour témoigner affection et appréciation aux

quelque 5000 Estriens de diverses origines ethniques.

«Le développement des attitudes d'accueil, de rapprochement et d'échange avec des communautés qui se sont implantées au Québec, devrait empêcher la perpétuation d'une discrimination à l'égard des différences culturelles et raciales et du même coup, réduire les risques de friction», indique le comité d'action estrien, par voie de communiqué.

Le 21 mars 1992 marque le 26<sup>e</sup> anniversaire de cette journée internationale, décrétée par l'ONU en vue de souligner la volonté de la communauté des nations de lutter pour mettre fin à la discrimination basée sur la race, l'origine ethnique et nationale.

En 1978, le Québec a adopté un décret par lequel il s'engageait à respecter les dispositions d'une Convention internationale visant la lutte aux préjugés et le dévelop-

pement de meilleures relations entre nations et groupes raciaux ou ethniques, en prenant les mesures qui s'imposent, notamment dans les domaines de l'enseignement, de l'éducation, de la culture et de l'information. Le gouvernement du Québec a émis, en 1986, sa Déclaration sur les relations interethniques et interraciales dans laquelle il condamne sans réserve le racisme et la discrimination raciale sous toutes ses formes et s'engage, entre autres, à appliquer les mesures prévues par les lois contre les manifestations de racisme et de discrimination raciale.

Créé en août 1991, le Comité de vigilance et d'action pour l'harmonisation des relations interculturelles s'est engagé à mettre en oeuvre des programmes d'information pour protéger et garantir à tous les citoyens le respect de leurs droits et libertés. Le Comité représente une ressource régionale pri-

vilégiée pour les personnes ou les groupes faisant face à des problèmes de racisme.

### Rencontre-échange

Par ailleurs, c'est aujourd'hui, samedi, que le Centre international de pensée optimale organise sa «Journée internationale contre la discrimination et le racisme», à la Bibliothèque Éva-Sénécal, angle Belvédère et Marquette, à Sherbrooke.

Plus précisément, il s'agira d'une rencontre-échange ayant pour thème «Harmonie et paix», entre 14 et 16 heures. Pour l'occasion, le conférencier invité sera Gérard Pierre Ti-I-Taming, un Martiniquais-Québécois et auteur engagé «dans la liberté, l'égalité et la fraternité», qui a écrit «Il était une fois la pensée» et «Tout commence avec l'amour».

Quant aux 13 élèves qui n'avaient pas réussi aux Fêtes, ils se sont représentés à l'examen de juin et c'est ce groupe qui a obtenu une moyenne de 58,1 pour cent et qui a connu un taux de réussite de 38,5 pour cent. De là la dernière position où se situait le Séminaire dans le tableau des écoles privées à l'examen de mathématiques de 4<sup>e</sup> secondaire en juin dernier.

### «Défoulement collectif»

Sherbrooke (DF) — Las d'investir sans cesse dans une voiture dont la garantie est expirée depuis belle lurette, le propriétaire d'une brasserie de la rue Belvédère a décidé d'organiser un «défoulement collectif» dont les profits seront versés au Carrefour intervention suicide, un organisme destiné à venir en aide aux personnes aux idées suicidaires.

Ce «défoulement collectif» se déroulera demain, à compter de 14h, dans la cour de la brasserie Dauphin, rue Belvédère, à Ascot.

«J'invite tous mes amis et clients à m'aider à démolir cette vieille auto à coups de masse», révèle Pierre Bolduc.

## LE SEUIL

SERVICE D'AIDE AUX HOMMES EN DIFFICULTÉ DE COUPLES

821-2420



- Aluminium et vinyle
- Portes et fenêtres
- Gouttières
- Rampes, auvents
- Solariums
- Acier pré-peint avec isolant



**ALUMINIUM**  
**LUC FAUTEUX**  
3665 King Est, Fleurimont  
821-2109

38699

19 92

LA FORMATION  
DES RESSOURCES HUMAINES  
UN INVESTISSEMENT  
RENTABLE

**COURS**  
aux adultes  
TEMPS PLEIN

### FORMATION PROFESSIONNELLE

Titre du programme	Objectifs	Préalable	Endroit	Durée	Début
<b>Niveau collégial</b>					
<b>Femmes en affaires</b> (débutant)	Permettre aux femmes d'accroître leurs capacités d'entrepreneures, d'identifier les possibilités qui s'offrent à elles dans le but de décider de créer ou d'opérer une entreprise.	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	Collège de Sherbrooke	54 j	21 avril



Commission de formation professionnelle de la main-d'oeuvre Région d'Estrie

CFP

En collaboration avec:  
Les Centres d'Emploi du Canada,  
Le Collège de Sherbrooke

Pour information :  
(819) 822-5606

38838

### POUR VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION RÉSIDENIELLE ET COMMERCIALE

LES CONSTRUCTIONS

**ROGER FORTIER**  
menuisier - ébéniste  
CONSTRUCTION ET RÉNOVATION  
RÉSIDENIELLE ET COMMERCIALE

#### Spécialités:

- verrières et solariums
- cuisines
- couvertures
- salles de bains
- fenestration
- agrandissement

### CONSULTANT et GESTIONNAIRE

Pour tous vos projets d'achat ou de construction, Roger Fortier peut vous conseiller. Fort de 35 ans d'expérience, il peut facilement vous aider à trouver défauts et vices cachés ou conduire vos projets de construction à bon terme.



Roger Fortier

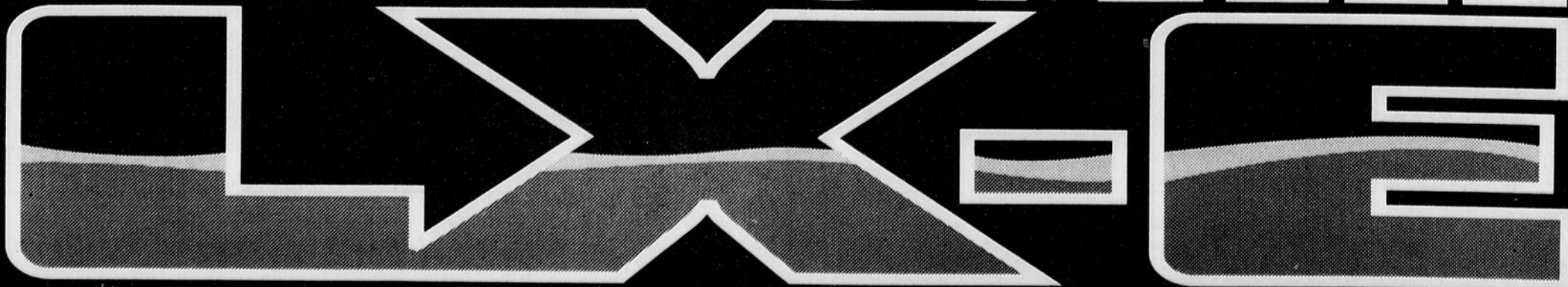
885, Place Laviolette  
Sherbrooke, 346-4373 Cellulaire: 821-0904

39351

38737



# LA NOUVELLE



# Le réseau d'aqueduc et d'égout à Wickham coûterait 5,3 millions \$

□ Une large part des travaux seraient financés par le gouvernement du Québec

Yvon ROUSSEAU

Wickham

La population de Wickham a été informée par les autorités municipales d'un projet de doter la municipalité d'un réseau d'aqueduc et d'égouts, auquel viendrait se greffer des installations d'assainissement des eaux. La réalisation de ce projet devrait entraîner des coûts totalisant 5 353 837 \$, dont une large part serait subventionnée par le gouvernement du Québec.

Présentement, la municipalité de Wickham ne possède pas de réseau d'aqueduc et d'égouts, pas plus que des installations d'assainissement des eaux vannes. Pire encore, certaines propriétés sont dotées de fosses septiques alors que d'autres utilisent un réseau d'acheminement des eaux pluviales pour transporter leurs égouts sans traitement dans des fossés à ciel ouvert. Le besoin d'y effectuer des travaux majeurs se fait sentir.

La question des coûts à être absorbés par les contribuables a fait l'objet de la plupart des questions posées par les résidents présents. Il est bon de rappeler qu'à la fin de 1991, par signatures au registre, les contribuables ont refusé le projet alors mis de l'avant par les élus de

la municipalité. Ces derniers avaient tout simplement retiré le projet afin de le modifier et de solliciter à nouveau l'approbation de la population.

Les subventions obtenues par le biais de la Société québécoise d'assainissement des eaux totaliseraient 3 349 271 \$, soit 62,56 pour cent du coût total estimé à 5 353 837 \$. La part à être acquittée par la municipalité serait donc de 2 004 566 \$ ou 37,44 pour cent.

### Les coûts pour le contribuable

Le secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Réal Dulmaine, a expliqué que les coûts seraient de sept sous du 100 \$ d'évaluation pour les résidents du village et de la cam-

pagne, mais que les contribuables reliés au réseau devraient de plus acquitter une facture annuelle de 561,37 par unité de logement, plus les frais d'entretien du réseau, le tout réparti sur une remboursement en 20 ans.

La municipalité offre également aux contribuables de payer comptant leur quote-part des travaux, soit 5248,78 \$, plus un montant annuel 142,01 \$ pour la gestion et l'entretien.

L'exemple a été donné du contribuable qui possède une propriété évaluée à 78 780 \$, qui devrait absorber un coût annuel de 758,53 pendant 20 ans, ce qui inclut les frais de gestion et d'entretien. Les frais varient évidemment selon l'é-

valuation de la propriété concernée.

La municipalité songe également

à acheter des compteurs d'eau pour les établissements commerciaux et industriels. Le raccordement au ré-

seau sera aux frais des propriétaires.

Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant

3000 points offerts cette semaine dans

La Tribune

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: **37349895**  
Sinon, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

CLUB Multi points

Adaptée à votre **BUDGET**

Location-bail à partir de **159<sup>99</sup>\$\***  
48 mois



Air. allemande des concessionnaires automobiles de l'Estrie

**179<sup>99</sup>\$\***  
36 mois

**199<sup>99</sup>\$\***  
24 mois

Golf 1992

VALEUR RÉSIDUELLE GARANTIE

\* Pour une Golf 2 portes 5 vitesses de base essence ou diesel avec un acompte de \$ 1 500, 1<sup>er</sup> versement mensuel et le dépôt de sécurité dus au moment de la livraison. Sujet à approbation par Crédit VW Canada Inc. Immatriculation, taxes, assurances, frais de préparation du concessionnaire et de livraison en sus. Les prix peuvent varier selon le modèle et les options choisies.



MONT-ORFORD AUTO INC.  
617, Boul. Bourque

OMERVILLE - MAGOG 843-3368



39128

SHERBROOKE (Rock Forest)  
4340, boul. Bertrand-Fabi  
566-0294

VICTORAVILLE  
600, boul. Jutras Est  
758-7247

UN SPÉCIALISTE DOMINE TOUS LES AUTRES...

**FENEXPERT**

Portes et fenêtres

Dans le domaine des portes et fenêtres, ça prend souvent trois entreprises pour vous servir. Le fabricant, le détaillant et l'installateur. Le fabricant ne vend pas lui-même, le détaillant n'installe pas lui-même, l'installateur ne fabrique pas lui-même et ainsi de suite. Chez Fenexpert, c'est différent. On fabrique, on vend et on installe nous-même. Comme on les installe, on sait comment les fabriquer. Comme on les fabrique, on sait comment les installer. Et tout ça porte la garantie limitée de 40 ans Fenexpert.

LE RENARD ET LE LION, MARKETING ET COMMUNICATIONS

\*Marque de commerce, usager inscrit.

La nouvelle **LX-E** de Ford  
Elle n'a pas fini de vous étonner!

POUR UN TEMPS LIMITÉ SEULEMENT, VOS CONCESSIONNAIRES FORD ET MERCURY VOUS OFFRENT D'ÉCONOMISER À L'ACHAT DE LA NOUVELLE LX-E\* 4 PORTIÈRES SPÉCIALEMENT ÉQUIPÉE. **CLIMATISEUR INCLUS!**

**ENCORE PLUS D'ÉQUIPEMENT...**

- MOTEUR 4 CYLINDRES DE 1.8L À DACT/16 SOUPAPES
- CHAUFFE-MOTEUR
- BOÎTE AUTOMATIQUE À 4 VITESSES SURMULTIPLIÉE
- DIRECTION ASSISTÉE
- CLIMATISEUR
- PROGRAMMATEUR DE VITESSE
- VOLANT SPORT RÉGLABLE
- GROUPE ÉCLAIRAGE/MIROIR DE COURTOISIE ÉCLAIRÉ SUR LES DEUX PARE-SOLEIL

- SIÈGES BAQUETS SPORT INCLINABLES
- SONORISATION HAUTE QUALITÉ: RADIO AM/FM STÉRÉO ÉLECTRONIQUE AVEC LECTEUR DE CASSETTES ET MONTRE
- RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS SPORT À COMMANDE ÉLECTRIQUE
- OUVERTURE À TÉLÉCOMMANDE DU COFFRE À BAGAGES ET DE LA TRAPPE À CARBURANT
- FREINS ASSISTÉS AUX 4 ROUES
- PNEUS P185/60R14 82H, HAUTE PERFORMANCE
- JANTES STYLISÉES EN ALUMINIUM

**D'ALLURE JEUNE, DYNAMIQUE, LA NOUVELLE LX-E VOUS SURPRENDRA EN TOUT POINT! FAITES-EN L'ESSAI CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE FORD OU MERCURY.**

REMISES EN ARGENT ET TAUX DE FINANCEMENT DU MANUFACTURIER OFFERTS SUR PLUSIEURS AUTRES PRODUITS

**3 383\$\***

D'ÉQUIPEMENT SANS FRAIS! POUR UN TEMPS LIMITÉ, OBTENEZ:

**1 083\$\*** de réduction sur le groupe d'équipement 021A.

**1 000\$\*** de remise ou le financement de Ford.

**1 300\$\*** de remise spéciale pour le 350<sup>e</sup> anniversaire de Montréal.

\*Basé sur une remise de 1 083 \$ à l'achat de 1 Escort LX-E 1992, comprenant le groupe d'équipement 021A plus une remise de 1 300 \$ offerte exceptionnellement par Ford du Canada à l'occasion du 350<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Montréal plus au choix, une remise additionnelle de 1 000 \$ ou le financement du constructeur présentement offerts à l'achat d'une Escort 1992. La remise de 1 300 \$ est offerte uniquement sur les Escort LX-E et LX-E 350 spécialement équipées du groupe d'équipement 021A et de la boîte automatique. Tous les détails chez votre concessionnaire Ford ou Mercury.

LES CONCESSIONNAIRES



DU QUÉBEC

Encore plus pour vous!

# Éditorial

Jean-Guy Dubuc, Président et Éateur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste-adjoint

## Où va Robert Bourassa?

Roch BILODEAU

C'est la question que se pose sans doute beaucoup de monde. D'abord, parce que le discours inaugural de cette semaine contient peu de grands projets et encore moins de remèdes à la crise économique, mais aussi parce que la trajectoire constitutionnelle de Robert Bourassa peut sembler bien difficile à comprendre.

C'est vrai que le menu législatif est mince. Et que la position constitutionnelle de M. Bourassa peut apparaître déroutante: mercredi, il se liait à l'Opposition pour proclamer le refus du Québec de participer aux négociations actuelles; le lendemain, il vantait les mérites du fédéralisme et implorait la compréhension du Canada anglais.

Mais il faut d'abord considérer la marge de manoeuvre de M. Bourassa, tant sur le plan financier que constitutionnel.

Son gouvernement fait face à un déficit dépassant les 4 milliards \$, qui est attribuable en partie à une récession nord-américaine, et donc contre laquelle son pouvoir est forcément limité. Alors, que peut-il? Accroître les dépenses pour stimuler l'économie? Ce serait la plus sûre garantie d'accabler encore davantage les contribuables et de compromettre notre compétitivité. De nouvelles mesures sociales? L'agenda législatif en prévoit quelques-unes mais il faut déjà se demander comment nous parviendrons à les financer. Bref, le projet de société de notre gouvernement est à la triste image de nos moyens.

Et soyons justes: la marge de manoeuvre constitutionnelle de M. Bourassa n'est guère plus aisée jusqu'ici. S'il se montrait trop conciliant avec Ottawa et les autres provinces, les esprits qui sont figés le resteraient, tout bonnement. Tandis qu'une position plus autonomiste que celle du rapport Allaire, la politique officielle de son parti, serait inconcevable dans un cadre fédéraliste. Et c'est ce que recherche encore le premier ministre: une solution fédéraliste.

Alors, ce n'est pas en écoutant l'Opposition ou les syndicats souverainistes qu'on peut se faire une idée juste de la trajectoire de Robert Bourassa. Non, la seule bonne mesure, c'est celle de nos intérêts concrets. Et il devient évident que le premier ministre ne les sert pas de la meilleure façon présentement. Tout simplement parce que sa stratégie constitutionnelle peut retarder les solutions dont nous avons un urgent besoin.

D'accord, il était sans doute nécessaire pour le Québec de se «faire prier» pendant quelque temps par ses interlocuteurs; question d'exercer de la pression et d'éviter les pertes de temps. Mais au moment où tout semble se jouer sur le partage des pouvoirs, cette stratégie devient carrément illogique. Le Québec ne peut pas demeurer silencieux sur ce sujet capital qui le concerne directement, ce serait absurde. Et c'est illusoire de croire que nous allons obtenir exactement tout ce que nous voulons sans jamais le demander explicitement.

Bref, il est maintenant temps que Robert Bourassa dise clairement quels sont les pouvoirs précis que le Québec réclame et selon quelle formule. C'est sans doute le moyen le plus sûr de faire avancer le débat, et donc de mettre fin au climat d'incertitude qui nuit à notre économie et qui empoisonne notre vie politique dans son ensemble.

Une solution constitutionnelle ne mettrait pas le gouvernement Bourassa à l'abri de tous les problèmes économiques, et il lui faudrait encore de l'imagination pour nous proposer un projet de société digne de ce nom. Mais ça aiderait beaucoup...

Faites moi des offres sinon... sinon... je ne sais pas ce que je vais faire!...



BILLET

## Pour M. Crow tout seul!

J'ai hésité beaucoup entre l'écrivain Mordecai Richler et le gouverneur de la Banque du Canada, John Crow, pour servir de cible à ce billet. Comme je ne reviens qu'aux sept semaines à cette rubrique, le choix doit être judicieux. M. Richler, qui traverse une crise aiguë de démangeaison francophone, aurait sans doute eu besoin que je le gratte un peu, mais j'ai finalement opté pour John Crow, dont les démangeaisons sont encore plus dérangeantes... pour tout le monde.

Du point de vue du simple citoyen, M. Crow semble occuper un poste de souverain omnipotent. D'un trait de plume qui abaisse ou élève les taux d'intérêts, et qui pousse le dollar canadien vers le haut ou vers le bas, M. Crow gouverne le sort de milliers d'entreprises et de centaines de milliers de travailleurs. Sans doute entouré de conseillers et d'«experts», M. Crow semble disposer, à lui tout

seul, d'un énorme pouvoir sur la santé de l'économie canadienne. Le premier ministre et le Parlement canadiens seraient moins bien pourvus.

Les choses ne se passent sans doute pas si simplement, mais comme M. Crow ne révèle pas les critères de ses ukases et le détail de ses calculs, il prend figure de gouverneur, non seulement de la Banque, mais du Canada lui-même. À l'entendre, tout se chante sur le refrain de la lutte à l'inflation. Mais à quel prix? On dirait que le remède va finir par tuer le patient.

Je ne suis pas économiste, ni homme d'affaires, ni politicien. Je suis curé et je sors d'une retraite paroissiale où un de mes confrères a beaucoup parlé d'engagement social, de lutte à l'injustice, de défense des moins nantis: tout ça au nom de l'Évangile. Ce qui me préoccupe, au nom de l'Évangile, c'est le

lien si visible entre la politique monétaire et l'augmentation du chômage et des faillites. Les ravages qui s'ensuivent dans la vie sociale et familiale et dans la vie de milliers d'individus obligent à réclamer des remèdes rapides, puissants.

J'entends les voix les plus diverses qui dénoncent, chacune de son côté, les politiques de M. Crow: économistes, entrepreneurs, politiciens de toutes couleurs s'entendent pour réclamer la baisse des taux d'intérêt et du dollar canadien. Je m'étonne que ces voix ne forment pas un concert mieux orchestré que M. Crow finirait par entendre et qui remplacerait son refrain préféré.

Je souhaite que plusieurs autres voix de citoyens ordinaires amplifient le concert et fassent entendre l'exaspération générale.

Daniel CROTEAU, curé

**NDLR:** La Tribune publie gratuitement les opinions des lecteurs. Les sujets d'intérêt local ou régional ont la priorité, et nous ne nous engageons pas à publier toutes les lettres reçues. Les lettres doivent être courtes et nous nous réservons le droit de les abréger. Chaque lettre doit être signée et comporter l'adresse complète de l'auteur avec son numéro de téléphone. Ces renseignements restent confidentiels, seuls les noms de l'auteur et de la ville d'origine apparaîtront dans le journal. Les lettres anonymes comme les lettres injurieuses ne seront pas publiées.

Le rédacteur en chef

## FENÊTRE SUR LE MONDE

# La fin de l'apartheid?

«La décision que nous allons prendre peut servir à la construction ou à la destruction de l'Afrique du Sud. Personne ne pourra éviter les conséquences qu'entraînera une telle décision ni pourra se placer à la marge de ce processus». Ces idées énoncées par F.W. de Klerk, le président de l'Afrique du Sud, montrent clairement l'importance des enjeux soulevés par le référendum réalisé mardi dernier dans le pays de l'apartheid.

En effet, ce référendum a eu lieu au moment même où l'Afrique du Sud atteignait le point de saturation qui annonce les grandes décisions et se caractérise par l'existence de fortes tensions entre les groupes et les classes sociales nationales. Ce référendum a été suivi avec beaucoup d'attention par plusieurs pays du continent africain, d'autres pays sous-développés de l'Asie et de l'Amérique latine ainsi que la plupart des pays du monde industrialisé. On sentait bien que l'Afrique du Sud se trouvait dans un point de rupture qui ne permettrait pas de retour et que ce moment était porteur de profonds changements. Alors, ce moment charnière condensait bon nombre d'années de luttes, d'espoir et de sacrifices et il est venu transformer soudainement le cours de l'histoire de cet immense pays où depuis trois siècles une minorité blanche a réussi à dominer tous les autres secteurs so-



Julio Rodriguez collaboration spéciale

ciaux de base ethnique différentes.

### Une Afrique du Sud démocratique?

En effet, près de sept Sud-Africains blancs sur dix ont voté oui à la continuité du processus qui est censé aboutir à la réalisation d'une nouvelle Constitution consacrant l'égalité des droits à la majorité noire et aux autres minorités ethniques, soit les mulâtres et les descendants d'asiatiques. C'est ainsi que seulement les 15% de la population totale du pays ont décidé du futur des 85% restant. Rien n'empêche: il semble bel et bien que c'est la dernière fois qu'un vote de ce genre a lieu en Afrique du Sud.

Ces résultats référendaires relancent avec vigueur les négociations entamées au sein de la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA), organisme mis sur pied au mois de décembre dernier en réunissant dix-neuf organisations politiques choisies parmi les plus représentatives du pays.

Le CODESA regroupe ainsi le parti national, celui qui a créé les règles de l'apartheid il y a plus de quarante ans et l'ANC, le parti dirigé par Nelson Mandela, celui qui a été le principal opposant aux politiques de ségrégation raciale. On trouve aussi dans le CODESA l'Inkhata, dirigé par Mangosuthu, un parti qui dispute par la violence le pouvoir de l'ANC dans les villes noires et d'autres organisations politico-sociales majeures à l'exception de deux partis moins radicaux mais très minoritaires. Il s'agit de l'AZAPO, parti qui fut très important au cours des années 1960 et

le Congrès panafricain, (PAC), qui a préféré se retirer de la CODESA plutôt que de perdre ses partisans les plus révolutionnaires.

Le CODESA a été clair et dans sa «déclaration d'intention» se prononça d'une façon largement majoritaire pour l'établissement d'une démocratie non raciale.

### Le processus de démocratisation.

Après de longues décennies de lutte populaire contre l'apartheid, le processus destiné à démanteler cette institution mise sur pied afin de reproduire et de perpétuer la domination blanche sur les autres groupes ethniques est entré dans une phase décisive au début des années 1990. Ce processus était dû principalement au contexte mondial changeant de l'époque qui se caractérisait par les faits suivants:

a) L'effondrement du pouvoir soviétique en Europe de l'Est et l'affaiblissement de l'URSS, font que l'ANC ne puisse disposer des armements autrefois fournis par les Soviétiques;

b) Cette vague de libéralisation commencée en Europe de l'Est continue à déferler sur le Tiers-Monde. En Afrique, on commence à instaurer des méthodes démocratiques dans un continent où la forme la plus courante de changer de gouvernement continue à être la violence et les coups d'État;

c) Depuis leur défaite en Angola en 1988, à la bataille de Cuito-Cuanavale, devant les troupes angolaises, les forces sud-africaines ont été placées sur la défensive;

d) L'indépendance atteinte par la Namibie renforce le pouvoir de négociation de l'ANC et encourage les forces anti-apartheid oeuvrant



Frederick de Klerk et Nelson Mandela

dans les pays appelés la Ligne du Front;

e) L'isolement diplomatique et les sanctions économiques appliquées contre l'Afrique du Sud se font sentir fortement. De plus, l'intérêt démontré par les pays occidentaux industrialisés pour la relance des pays de l'Europe de l'Est, fait prévoir un isolement encore plus grand de l'Afrique du Sud;

f) Le poids démographique atteint par la communauté noire continuera d'augmenter: ainsi, de 26 millions de personnes, qu'elle compte actuellement, cette communauté passera à 40 millions de personnes et ce, seulement d'ici dix ans. La population blanche pour sa part continuera d'être stabilisée autour de 5 millions de personnes.

Le processus de démocratisation prend une vitesse accélérée depuis

la libération de Mandela et la légalisation des partis anti-apartheid en février 1990. Cependant, les événements postérieurs se caractérisent pour le déploiement d'une phase de grande violence qui se déroule surtout entre noirs dans les townships. Ainsi, plus de quatre mille personnes ont perdu la vie depuis 1990 et onze mille ont été tuées depuis 1985.

### Les obstacles

Connaissant la victoire écrasante du oui au référendum, Nelson Mandela a dit que le chemin conduisant à la paix et la démocratisation de l'Afrique du Sud est encore long à parcourir. Et voici les raisons:

1) Andries Treurnicht, le Chef du parti conservateur, le principal parti d'opposition, a juré de ne ja-

mais se joindre à la CODESA et moins encore de participer à la mise sur pied d'un gouvernement intérimaire pouvant porter des leaders noirs au pouvoir;

2) L'Afrikaner Resistance Movement a donné naissance à un groupe nazi muni d'une organisation para-militaire terroriste bien entraînée et bien équipée, celle-ci étant susceptible de créer des obstacles majeurs au processus de démocratisation de l'Afrique du Sud;

3) Les corps de sécurité de l'État principalement l'Armée et la Police, ainsi que les fonctionnaires publics, s'opposent dans la pratique aux projets d'intégration raciale;

4) L'action des partis politiques radicaux, notamment le PAC et l'AZAPO qui cherchent toujours le pouvoir pour les Noirs en utilisant la voie de la violence, pour déstabiliser l'État;

5) La confrontation violente entre les membres de l'Inkhata et de l'ANC, tenant compte du fait que les premiers ont le support plus ou moins avoué des forces armées sud-africaines, risquent d'augmenter rapidement.

Beaucoup d'obstacles s'opposent à l'intégration raciale, la démocratisation de l'État et le processus de paix présentement en cours en Afrique du Sud. La clé qui servira à dénouer cette question si compliquée demeure encore entre les mains des Blancs: ils vont pousser de l'avant seulement les solutions qui leur font le moins peur et qui vont dans le sens de leurs propres intérêts.

Julio Rodriguez est professeur à l'Université de Sherbrooke

# Le Mérite estrien

Une entrevue de Pierre TURGEON

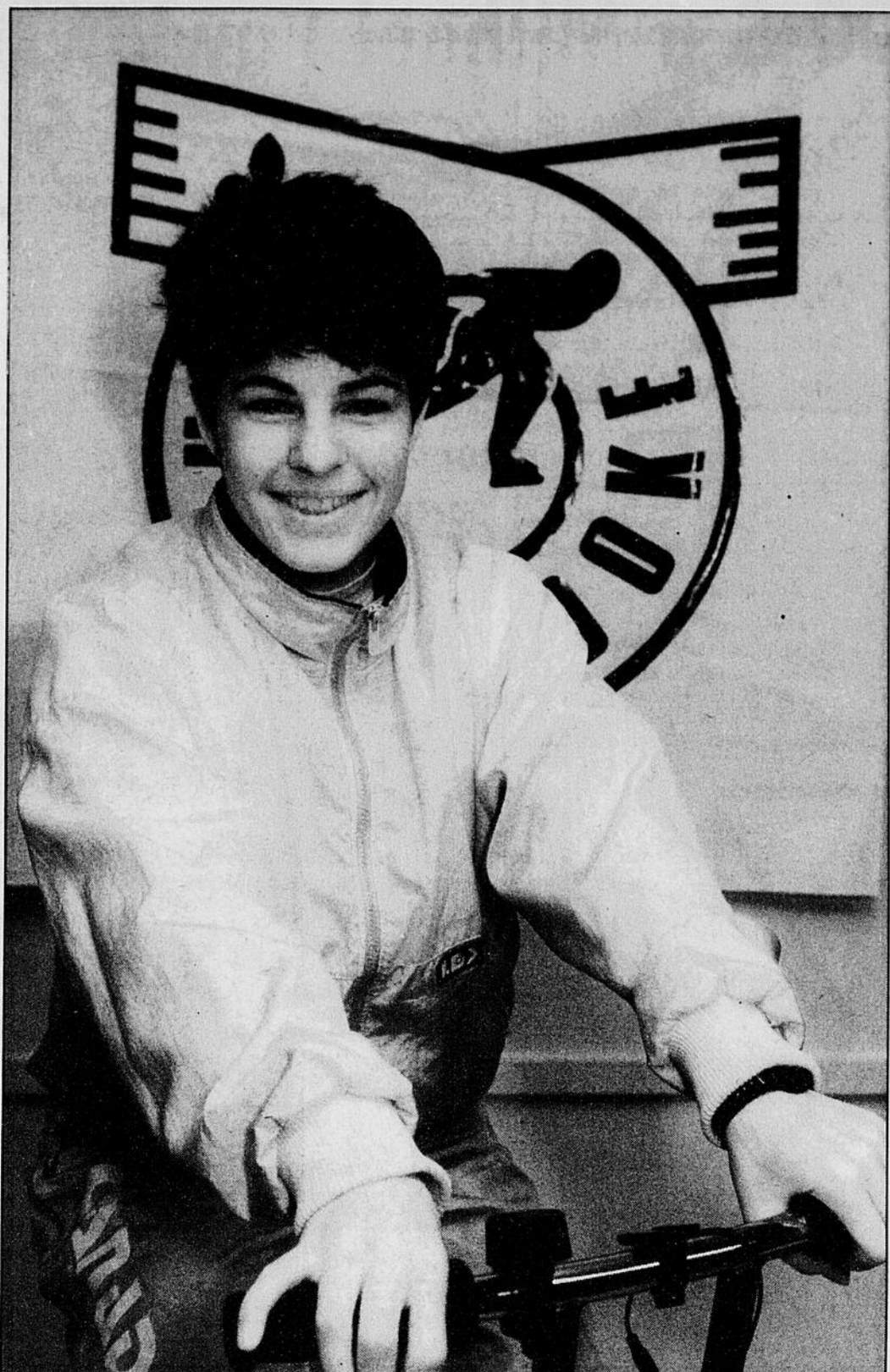


Photo La Tribune par Claude Poulin

Annie Perreault

## Une jeune athlète qui aime bien prendre ses distances

**J**e pensais connaître Annie Perreault, cette patineuse de vitesse du Canton de Brompton qui a participé à la conquête d'une médaille d'or en relais, aux Jeux olympiques d'Albertville.

Elle a 20 ans et parle peu. Réservee ou gênée, elle ne sourit pas souvent. Consacrée entièrement au patinage de vitesse, sa vie de jeune adulte semble un peu austère. Tout le contraire de sa soeur aînée Maryse que je me disais avant de remplir «ma mission» de réaliser une entrevue avec cette athlète à qui La Tribune accorde le Mérite estrien du mois de mars.

C'est plutôt une athlète enjouée, au rire facile, qui s'exprime avec aplomb que j'ai rencontrée dans les gradins du centre récréatif Eugène-Lalonde à Sherbrooke, un peu avant son entraînement régulier.

«C'est vrai que je ne parle pas beaucoup, mais il faut savoir quoi dire. Ce que je dis, c'est pensé. Je préfère penser deux fois avant de parler», avoue-t-elle. Non pas qu'elle a vécu de mauvaises expériences qui lui ont appris à se méfier, mais elle a vu suffisamment d'autres athlètes ne pas réfléchir avant de parler pour comprendre qu'ils ne s'aident pas en agissant de la sorte.

Annie Perreault n'est pas du genre à faire des confidences aux journalistes tout en leur demandant de ne pas en parler. Elle préfère tout simplement se taire. «Parce que de toute façon, ça finira par se savoir.»

Là-dessus, elle essaie de profiter de l'expérience que lui fournit Nathalie Lambert, une coéquipière au sein de l'équipe nationale, et de ne pas tomber dans les mêmes pièges. «Après le 500 mètres aux Jeux olympiques, elle a dit de Sylvie Daigle: 'elle brailera après les relais'. On ne dit pas ça quand on forme une équipe. Elle a aussi dit de moi que je n'étais bonne que dans les deux premiers tours sur 500 mètres. Ça, je ne l'ai jamais digéré.»

Le plus difficile pour Annie Perreault, c'est que ces choses soient dites 'en arrière'. «Quand on a quelque chose à dire, le plus important c'est de le faire en pleine face. C'est plus facile à accepter», affirme-t-elle.

### La p'tite soeur de Maryse

Quand on compare Annie à son aînée Maryse, on a de la difficulté à croire qu'il s'agit de deux soeurs. «C'est vrai qu'on est très différentes. Maryse c'est un véritable moulin à parler et on a chacune notre caractère, mais on est malignes de la même façon», avoue la «p'tite soeur à Maryse».

«Tranquillement, on commence à reconnaître Annie la patineuse. Surtout depuis que Maryse a cessé de patiner, mais ça arrive encore qu'on m'appelle Maryse», confie la jeune femme.

Plusieurs athlètes doivent conjuguer avec une pression supplémentaire lorsqu'ils marchent dans les traces d'un proche. Annie Perreault ne vit pas cette pression. «Parce que notre sport a tellement évolué au cours des derniers mois. Le fait qu'il soit devenu sport olympique a augmenté le nombre de pays participants et

la qualité des patineurs. On ne pourra jamais nous comparer Maryse et moi à cause de cette évolution.»

### La pression, connaît pas

A la voir évoluer, Annie Perreault donne l'impression d'être imperturbable, comme si la pression n'avait pas plus d'effet sur elle que l'eau sur le dos d'un canard.

«De la pression, celle qui stimule, j'en ressens à chaque compétition, mais celle qui écrase, je n'ai jamais eu à la vivre.»

C'est possiblement sa détermination, une de ses grandes qualités, qui forme une carapace protectrice contre la pression. «Ça n'a pas toujours été facile depuis que je patine et la détermination m'a aidée à passer au travers, mais pas seulement la détermination. Il y a aussi les gens autour de moi qui m'ont beaucoup aidé. Ces gens, ce sont les membres de ma famille et Yvon (DeBlois), mon entraîneur.»

«Je déteste perdre, mais je ne suis pas une mauvaise perdante. Si on me bat dans les règles, j'accepte que l'autre soit meilleure, mais si ce n'est pas équitable, je n'aime pas cela.»

Malgré le niveau de compétition qu'elle a atteint, Annie Perreault ne se décrit pas comme une compétitrice invétérée qui doit absolument gagner, peu importe le moment, peu importe l'activité. «Je ne suis pas compétitive à l'entraînement, ni dans les sports que je pratique pour le plaisir. D'ailleurs, je ne suis pas performante à l'entraînement et j'ai de la difficulté à m'y mettre en évidence. Là où on se prouve, c'est en compétition, pas à l'entraînement où il n'y a aucune pression.»

### Bientôt le marché du travail

Étudiante en techniques administratives au Collège de Sherbrooke, elle complètera ses études en mai et tentera de trouver un travail à temps partiel afin de se garder du temps pour l'entraînement en vue des Jeux olympiques de 1994. «Après, j'ai des plans pour continuer, mais on verra. Je n'aurai que 22 ans et je pourrai certainement attendre les Jeux olympiques suivants jusqu'à 26 ans. Je veux toutefois prendre les années une à la fois», avoue cette jeune adulte qui rêve de s'installer et de trouver un boulot afin de ne pas centrer toute sa vie uniquement sur le patinage de vitesse.

A 20 ans, Annie Perreault n'a pas encore trouvé de temps à consacrer à un 'chum' et les sorties ne lui manquent pas non plus. «Je ne sort pas parce que ça ne me tente pas et je n'aime pas la boisson. J'aime m'asseoir au salon et écouter un bon film. Je suis individualiste et, en compétition à l'étranger, j'apprécie me retrouver dans ma chambre.»

Son individualisme ne l'empêche toutefois pas de pratiquer le soccer en été, un sport d'équipe. «C'est là que j'ai trouvé toutes mes 'chums'. Je joue au soccer pour m'amuser et pour oublier le niveau de compétition du patinage de vitesse.»

**SUPER SOLDE**

DE SUPER SPÉCIAUX VOUS ATTENDENT DE PAR TOUT LE MAGASIN

VENEZ ÉCONOMISER DES MAINTENANT

GENERAL ELECTRIC, INGLIS, JENN-AIR, WOOD, ADMIRAL

LAVEUSE SÈCHEUSE À partir de <b>799\$</b>	LAVE-VAISSELLE ENCASTRÉ À partir de <b>359\$</b>
CUISINIÈRE 30 POUCHES À partir de <b>519\$</b>	RÉFRIGÉRATEUR 14 P.I.C.U. À partir de <b>599\$</b>

**SURPLUS D'INVENTAIRE**

ÉCHANTILLONS DE PLANCHER

**3 ANS** de garantie, pièces et main-d'oeuvre. TÉLÉCOMMANDE SANS FILS

**HITACHI**

à partir de 14 po 21 po 29 po

**359\$ 449\$ 899\$**

**VIDÉO 349\$**

**CHAMBRE — CUISINE**

**SALON — UNITÉS MURALES**

**MATELAS**

À PARTIR DE

**Sofa 659\$**

**Causeuse 569\$**

**Fauteuil 299\$**

FAUTEUIL ET TABOURET EN CUIR VÉRITABLE **198\$**

DÉTENTE ET CONFORT VENEZ LES ESSAYER

5 MCX **399\$**

3 UNITÉS MURALES Choix de couleurs **339\$**

Causeuse-lit **349\$**

GILLES **BOISVERT** MEUBLES

231 ouest, rue King  
Sherbrooke  
**563-4743**

**DEPUIS 30 ANS À VOTRE SERVICE**

VISA  
MasterCard  
POSSIBILITÉ DE CRÉDIT.

# Ottawa devra verser 151 000 \$ à Michael Pawlowski

□ Cet accusé de crimes de guerre avait engagé des frais juridiques mais n'a jamais été jugé

## APPUI AUX PROFESSEURES ET AUX PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Les professeures et les professeurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières prennent fait et cause pour leurs collègues de l'Université de Sherbrooke dans leur recherche pour améliorer les conditions d'exercice de la profession d'universitaire et plus particulièrement dans leur lutte contre un mode de gestion autocratique.

Syndicat des professeurs  
Université du Québec à  
Trois-Rivières

67109

Ottawa (PC)

Le gouvernement fédéral devra payer 151 000 \$ en frais juridiques à un retraité qui a été accusé de crimes de guerre mais n'a jamais subi de procès, a décidé un juge.

Le juge James Chadwick, de la Cour de l'Ontario, a dit hier qu'on devait compenser Michael Pawlowski pour ce qu'il avait dû déboursier pour défendre sa cause, vu que le ministère de la Justice avait décidé la semaine dernière d'abandonner les poursuites contre lui.

Il est extrêmement rare que, dans une cause criminelle, le tribunal accorde des dédommagements au défendeur pour ses frais d'avocat, même quand les accusations sont abandonnées.

Mais le juge Chadwick a souligné, dans un jugement écrit, que le cas de M. Pawlowski constituait une des rares fois où il convenait

que le gouvernement compense les dépenses du défendeur.

«Un tel cas est tout à fait unique et on peut se demander s'il y aura jamais une poursuite semblable à celle-ci», a dit le juge.

D'après la preuve qu'on lui a soumise, a-t-il dit, il était peu vraisemblable que, si M. Pawlowski avait subi son enquête préliminaire, il eût été cité à son procès.

On tient d'ordinaire une enquête préliminaire pour décider si une accusation est assez bien appuyée pour justifier un procès. Or, le ministère de la Justice a plutôt poursuivi M. Pawlowski par inculpation ayant préséance, un mécanisme juridique qui élimine une telle enquête.

### Décision à étudier

M. Pawlowski, citoyen naturalisé Canadien, est un menuisier à la retraite d'Ontario Hydro, qui vit avec sa femme dans une maison

modeste à Rendrew, près d'Ottawa.

Le juge Chadwick a noté qu'une accusation ayant l'ampleur de celle de crimes de guerre, exige d'un accusé qu'il soit très riche pour se permettre une défense appropriée — ou très pauvre pour avoir droit à l'aide juridique. Pawlowski n'est ni l'un ni l'autre.

Volontairement, le gouvernement lui a versé environ 55 000 \$

pour des frais juridiques antérieurs.

Mme Kim Campbell, ministre de la Justice, a fait savoir qu'elle étudierait la décision du juge Chadwick.

«C'est un jugement inhabituel et étonnant et j'aimerais avoir le temps d'y réfléchir pour voir s'il n'y a pas eu d'aller en appel», a dit Mme Campbell.

## Un pasteur anglican homosexuel contraint de cesser de prêcher parce qu'il n'est pas «célibataire»

Toronto (PC)

Déçu, un ministre du culte homosexuel à qui l'Eglise anglicane interdit de prêcher parce qu'il refuse de garder le célibat s'estime traité en paria.

L'évêque de Toronto Terence Finley a confirmé hier, en conférence de presse, l'exclusion du révérend James Ferry de son église d'Unionville, près de Toronto.

Le révérend Ferry a soutenu hier qu'on le traitait en paria et que «ce n'est pas ce que l'Eglise est censée faire». Il a ajouté que la décision de l'évêque était très douloureuse pour lui et pour d'autres.

La décision initiale de lui retirer son ministère date de l'été dernier. Le révérend Ferry avait refusé de mettre fin à une relation homosexuelle. L'Eglise accepte les ministres du culte homosexuels, mais à condition qu'ils s'engagent à demeurer célibataires.

Mgr Finley a soumis le cas du prêtre à un tribunal, rarement con-

voqué, qui a entendu l'affaire le mois dernier.

Les avocats du prêtre ont fait valoir devant le tribunal que la politique de l'Eglise anglicane est déraisonnable et force les membres homosexuels du clergé à mentir au sujet de leur orientation sexuelle.

Mgr Finley a déclaré que la décision avait été difficile à prendre. Il a ajouté que le révérend Ferry, qui est âgé de 39 ans, sera toujours considéré comme un ministre de l'Eglise, même s'il ne peut plus prêcher, célébrer des mariages ou d'autres sacrements, et a précisé que le prêtre pourra reprendre son ministère s'il accepte de garder le célibat.

Le révérend Ferry a indiqué qu'il n'avait pas l'intention d'accepter cette proposition. Son avocate, Valerie Edwards, a fait savoir qu'il envisageait les options qui s'offrent à lui, y compris la possibilité d'en appeler devant un tribunal supérieur de l'Eglise, et celle de loger une plainte contre l'évêque et le diocèse à la Commission ontarienne des droits de la personne.

### Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant

3000 points offerts cette semaine dans

La Tribune

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:

**27966402**

Sinon, composez sans frais, le

1-800-563-8688

CLUB Multi points

31010

## PORTES DE GARAGE SHERBROOKE inc.

- VENTE
- SERVICE

- INSTALLATION
- OPÉRATEUR ÉLECTRONIQUE

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF

**GARAGA**

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL

### SPÉCIAL DU MOIS DE MARS

Porte d'acier, isolée avec motifs

8 pi x 7 pi **379\$** 9 pi x 7 pi **427\$**

10 pi x 7 pi **474\$**

Ferronnerie extention  
Coupe-froid inclus  
T.V.Q. et T.P.S. en sus

1813, rue Dunant  
SHERBROOKE

**563-8446**

38352

## LA FORMATION PROFESSIONNELLE RENTABLE

# Transition TRAVAIL

### POUR FEMMES SEULEMENT

- VOUS DÉSIREZ
- VOUS INTÉGRER
- AU MARCHÉ
- DU TRAVAIL
- OU RETOURNER
- AUX ÉTUDES?

**Durée**  
5 semaines à plein temps

**Début**  
4 mai 1992

**Lieu**  
Sherbrooke

**Séances d'information**  
le 31 mars et le 7 avril 1992 à 13h30  
au 891, rue Bowen sud

Allocation de formation et frais de garde, s'il y a lieu

En collaboration avec:  
Les Centres d'Emploi du Canada  
et la Commission scolaire catholique de Sherbrooke

Pour information:  
Contactez Luce Gagné-Lecomte  
**(819) 569-9761**  
(interurbains acceptés)

Commission de formation professionnelle de la main-d'œuvre Région d'Estrie



38839

# 66

## TEMPO TOPAZ

### EN INVENTAIRE À WINDSOR



# WOW!

## T'AS-TU VU...

...La nouvelle garantie

**6 ans ou 100 000 km**

...Nos nouveaux moteurs V6

...Notre nouveau département de service

...Le **RABAIS** de groupe d'options **1 853\$**

...Le **RABAIS** du manufacturier **1 000\$**

...T'as-tu gardé ton certificat-boni de **500\$**  
(valide jusqu'au 31 mars)

...T'as-tu pensé ...au prix qu'on peut te faire avec notre inventaire!

Ça se négocie toujours mieux... chez

On t'attend durant notre vente du

**21 AU 31 MARS 1992**

# CHAMPAGNE WINDSOR



39503

DES IDÉES QUI FONT DU CHEMIN CHEZ...

33, rue Principale 845-5432